

GÉOGRAPHIE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

2. PORTRAITS RÉGIONAUX

SEPTEMBRE 2017



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

**Géographie de la
fonction publique territoriale :**

2.Portraits régionaux

Septembre 2017

Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences
de la fonction publique territoriale

Ce travail a été réalisé par Arthur Babelon, Jérôme Broquet, Sounda Ali et Alexandre Floury, sous la direction de Mohamed Amine, responsable de l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT.

Sommaire

Présentation	5
1. Auvergne-Rhône-Alpes	6
2. Bourgogne-Franche-Comté.....	8
3. Bretagne.....	10
4. Centre-Val de Loire	12
5. Corse	14
6. Grand-Est.....	16
7. Guadeloupe.....	18
8. Guyane	20
9. Hauts-de-France.....	22
10. Île-de-France	24
11. Martinique	26
12. Normandie	28
13. Nouvelle-Aquitaine	30
14. Occitanie	32
15. Pays de la Loire.....	34
16. Provence-Alpes-Côte d'Azur	36
17. Réunion	38
18. Mayotte.....	40
Méthodologie	42

Présentation

La présente étude intervient dans un contexte territorial en pleine mutation, marqué par la mise en place de plusieurs lois :

- la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) ;
- la loi relative à la délimitation des régions promulguée le 16 janvier 2015 ;
- la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite MAPTAM.

A ce contexte législatif, s'ajoute entre autre la réalité démographique de la fonction publique territoriale avec les nombreux départs à la retraite auxquels les collectivités et les établissements publics territoriaux vont devoir faire face, ce qui entraîne, notamment, de fort questionnement sur la mutualisation et le développement des démarches de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences dans la FPT.

C'est dans ce cadre que l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT se propose de présenter un ensemble de portraits régionaux délivrant un panel d'informations propre aux territoires sous le prisme de l'emploi public territorial.

Ce travail d'étude sur la géographie de la fonction publique territoriale s'inscrit dans le cadre du programme de travail 2016 / 2017 de l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT.

Il propose pour chaque région un portrait de la fonction publique territoriale et une analyse des différents paramètres qui la compose (statut, catégorie employeur etc.). Ce rapport, qui s'appuie sur plusieurs sources internes et externes, a pour but d'apporter des repères et des références statistiques afin de permettre aux collectivités et établissements territoriaux, aux délégations du CNFPT et autres acteurs de la fonction publique territoriale de mieux se situer et se comparer.

Ces portraits régionaux proposent pour chaque région administrative :

- Deux cartes à l'échelle communale, présentant pour la première les effectifs territoriaux et la seconde, le taux d'administration territoriale.
- Des éléments de cadrage et d'analyse spatiale de la fonction publique territoriale.

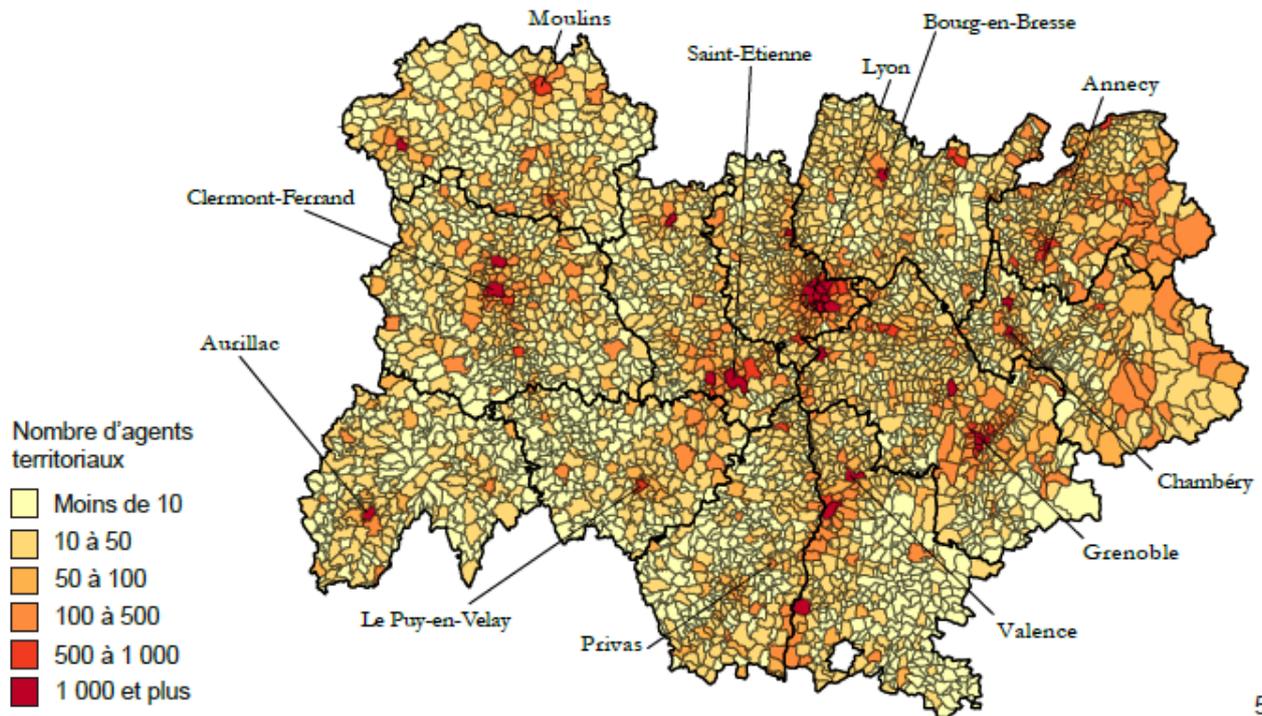
L'analyse spatiale proposée, indique pour chaque région :

- Des données de cadrage (démographiques, sociales, économiques et géographiques) sur la région, issues de l'INSEE (voir encadré sur la droite).
- Une analyse spatiale des deux cartes révélant les disparités géographiques des effectifs territoriaux et des taux d'administration.
- Une présentation des spécificités régionales concernant les agent.e.s de la fonction publique territoriale (évolution des effectifs, âge, filières, statuts, etc.).

Les sources utilisées pour ces portraits sont issues du système d'information sur les agent.e.s des services publics (SIASP) au 31 décembre 2013 et les données du recensement de la population en 2013 (RP 2013). N'étant pas présentes dans SIASP, les données de Mayotte proviennent d'une enquête régionale menée par l'observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT pour des effectifs référencés au 1^{er} Janvier 2017.

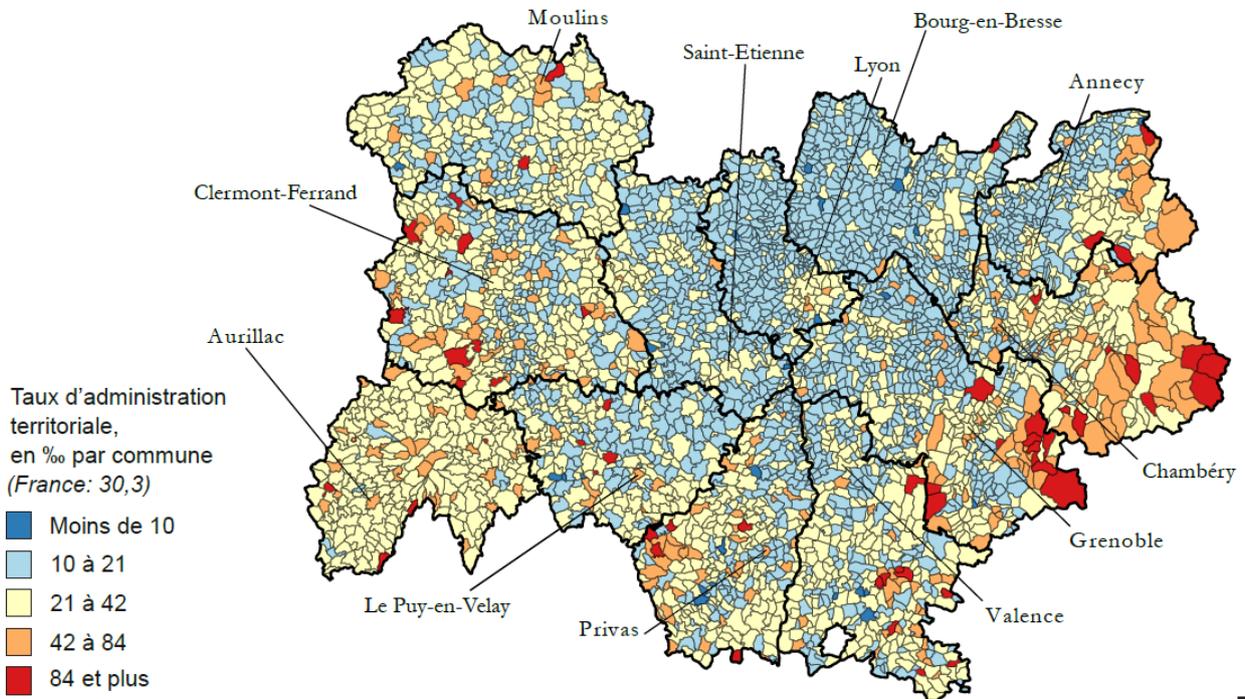
En raison de leurs statuts particuliers, le personnel des administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille et de Paris ne sont pas pris en compte dans cette étude. Les effectifs du CNFPT ne sont pas non plus pris en compte du fait de leur entière localisation à Paris.

1. Auvergne-Rhône-Alpes



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de la FPT, juin 2016



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT, juin 2016

Au 31 décembre 2013, la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 215 524 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 5 632 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 11,5% de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On estime ainsi 28,3 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux légèrement en dessous que celui observé nationalement (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (7,4 %) et le nombre d'agent.e.s de la FPT dans la FP (36,3 %) à l'échelle de la région sont dans la moyenne nationale (respectivement 7,7 % et 36,8 %).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont concentré.e.s sur les chefs-lieux, la capitale, la vallée du Rhône, vallée de l'Isère et les zones de montagne (Alpes).

Le taux d'administration territoriale de la région Auvergne-Rhône-Alpes est plus élevé dans les communes situées dans les massifs montagneux (dans le Sud-Est de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère ; au niveau de la frontière avec la Suisse et l'Italie, à l'Ouest (le Cantal, le Puy-de-Dôme et l'Allier) de la région.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la région :

- On constate une évolution des effectifs de 1,7 % entre 2012 et 2013, taux en dessous de la moyenne nationale (2 %) dans l'ensemble de la FPT ;
- Le taux d'agent.e.s de catégorie A (10,1 %) et B (15 %) sont légèrement au-dessus de la moyenne nationale (9,3 % catégorie A et 13,8 % catégorie B).
- Concernant la structure des âges, par statut, filières et le taux de féminisation, la région Auvergne-Rhône-Alpes reste conforme à la moyenne nationale.

Auvergne-Rhône-Alpes Selon l'INSEE

-Population au 1 ^{er} janvier 2014	7,8 millions
-Part dans la population française	11,9%
-Densité de population	112 hab. /km ²
-Rang	2
-Taux d'urbanisation (2011)	78%
-Taux de chômage (2014)	8,8%
-Superficie	69 711km ²
-PIB par hab. (2013)	30 979,274

La région Auvergne-Rhône-Alpes est située dans la partie centrale et orientale du sud de la France. Elle est limitrophe des régions françaises Bourgogne-Franche-Comté et Val de Loire au Nord, PACA-Corse et de l'Occitanie au sud, de la Nouvelle Aquitaine à l'Ouest, des régions italiennes de la Vallée d'Aoste et du Piémont, ainsi que des cantons suisses de Vaud, du valais et de Genève.

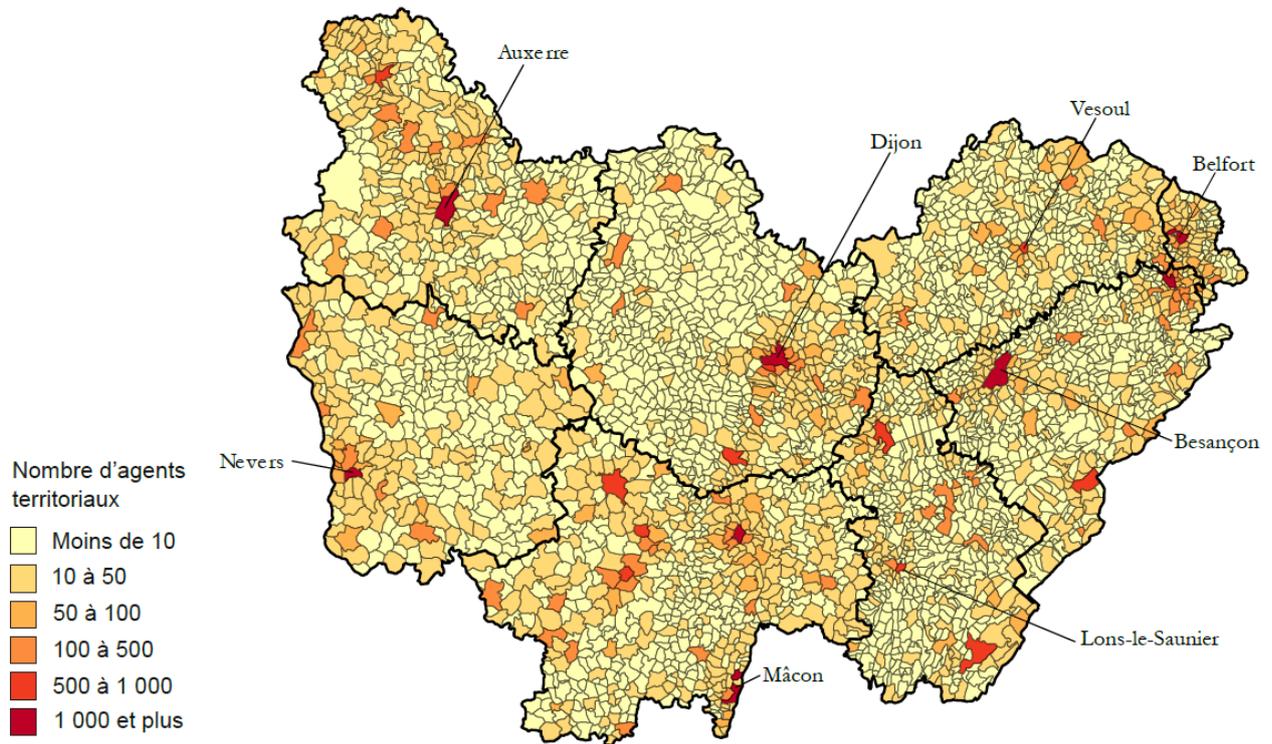
Elle regroupe les anciennes régions Auvergne et Rhône-Alpes. La région se compose de 12 départements, d'une métropole, s'étend sur 69 711 km² et compte 7,8 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 12% de la population française. Lyon est le chef-lieu de la région. La région Auvergne-Rhône-Alpes possède des zones rurales et montagneuses, qui couvrent un tiers du territoire.

Source : INSEE, « La France et ses territoires » Edition 2015

- Par type de collectivités : le poids d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de moins de 10 000 habitant.e.s (26,6 %) est supérieur à la moyenne nationale (21,7 %) soit +6 points et dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s. En revanche, le nombre d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (28,1 %) est inférieure à la moyenne nationale (32,9 %) soit -4 points ;

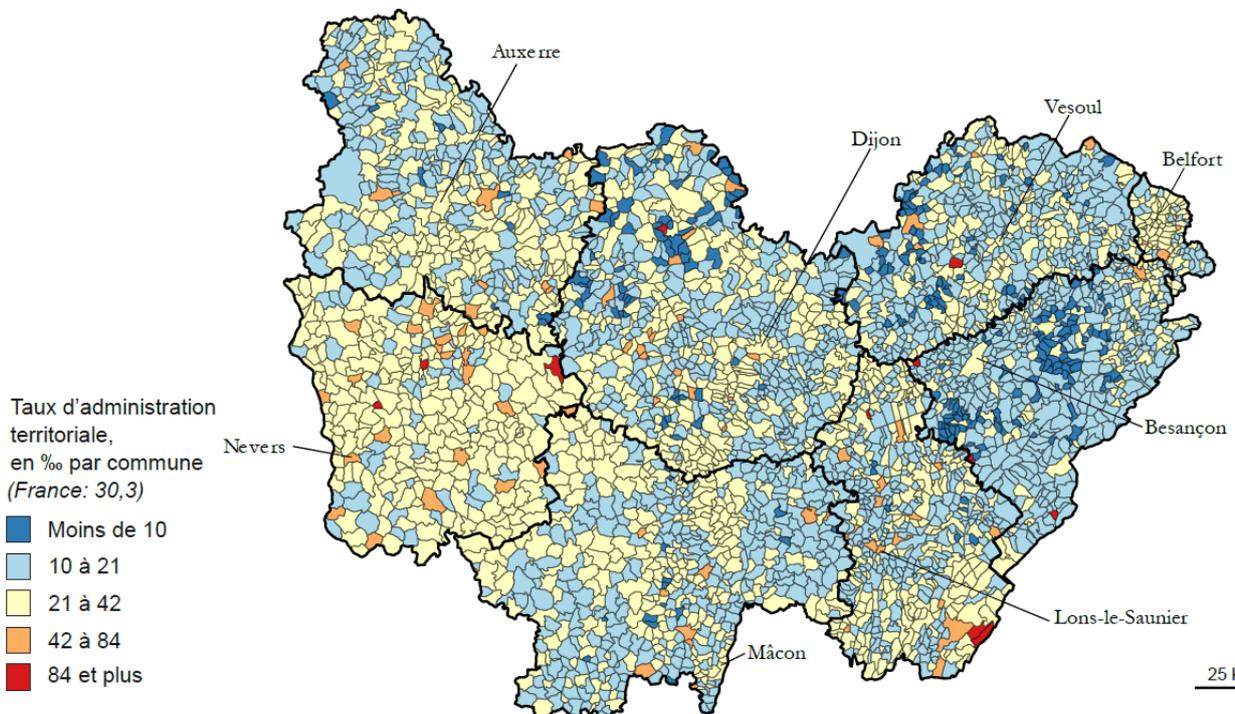
* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013.
 Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Auvergne-Rhône-Alpes.

2. Bourgogne-Franche-Comté



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de la FPT, juin 2016



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT, juin 2016

Au 31 décembre 2013, la région Bourgogne-Franche-Comté dénombre 73 992 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 4 271 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 3,9% de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 27,2 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux inférieur à la moyenne nationale (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (7,7 %) est le même que celui observé nationalement (7,7 %). Tandis que la part de la FPT dans la FP (33,4 %) est inférieure à la moyenne nationale (36,8 %).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont concentré.e.s sur les chefs-lieux, la vallée de la Saône et les zones de montagne (Jura).

Le taux d'administration territoriale de la région Bourgogne-Franche-Comté est plus élevé dans les communes situées dans la Nièvre.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la région :

- On observe une évolution des effectifs de 1,5 % entre 2012 et 2013, taux en dessous du niveau national qui est de 2 % ;
- 76,2 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont titulaires, taux légèrement au-dessus de la moyenne nationale (74,5 %) ;
- Le taux d'agent.e.s de catégorie B (15,3 %) est au-dessus du niveau national (13,8 %) ;
- 47,5 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont dans la filière technique, taux qui est au-dessus de la moyenne nationale 45,4 % ;
- Concernant la structure des âges et le taux de féminisation, la région Bourgogne-Franche-Comté reste conforme à la moyenne nationale ;

Bourgogne-Franche-Comté Selon l'INSEE

-Population au 1 ^{er} janvier 2014	2,8 millions
-Part dans la population française	4.3%
-Densité de population	59hab. /km ²
-Rang	11
-Taux d'urbanisation (2011)	
-Taux de chômage (2014)	9,2%
-superficie	47 784 km ²
-PIB par hab. (2013)	25 767 euro

La région Bourgogne-Franche-Comté est située dans le quart Nord-Est de la France. Elle est limitrophe des régions françaises Grand-Est et Ile de France au nord, la région Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine à l'Ouest, de l'Occitanie et la Provence-Alpes-Côte d'Azur au sud et elle partage une frontière avec la Suisse.

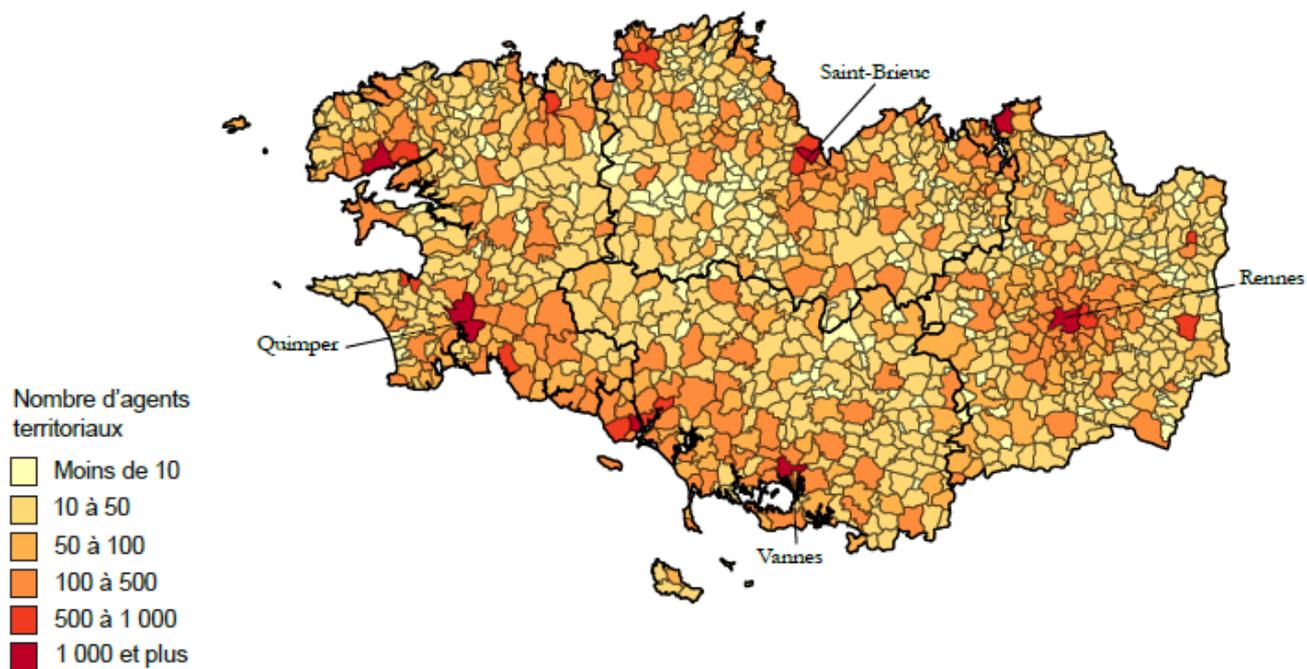
Elle regroupe les anciennes régions Bourgogne et Franche-Comté. La région se compose de 7 départements, s'étend sur 47 784 km² et compte 2,8 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 4,3% de la population française. Dijon est le chef-lieu de la région.

Source : INSEE, « La France et ses territoires » Edition 2015

- par type de collectivités : le poids d'agent.e.s territoriaux.ales dans les organismes régionaux et départementaux (29,2 %) et les communes de moins de 10 000 habitant.e.s (27,9 %) sont largement supérieurs aux moyennes nationales (respectivement 23,6 % et 21,7 %). Par contre le poids d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (21,6 %) est largement inférieur à la moyenne nationale (32,9 %) soit -11 points.

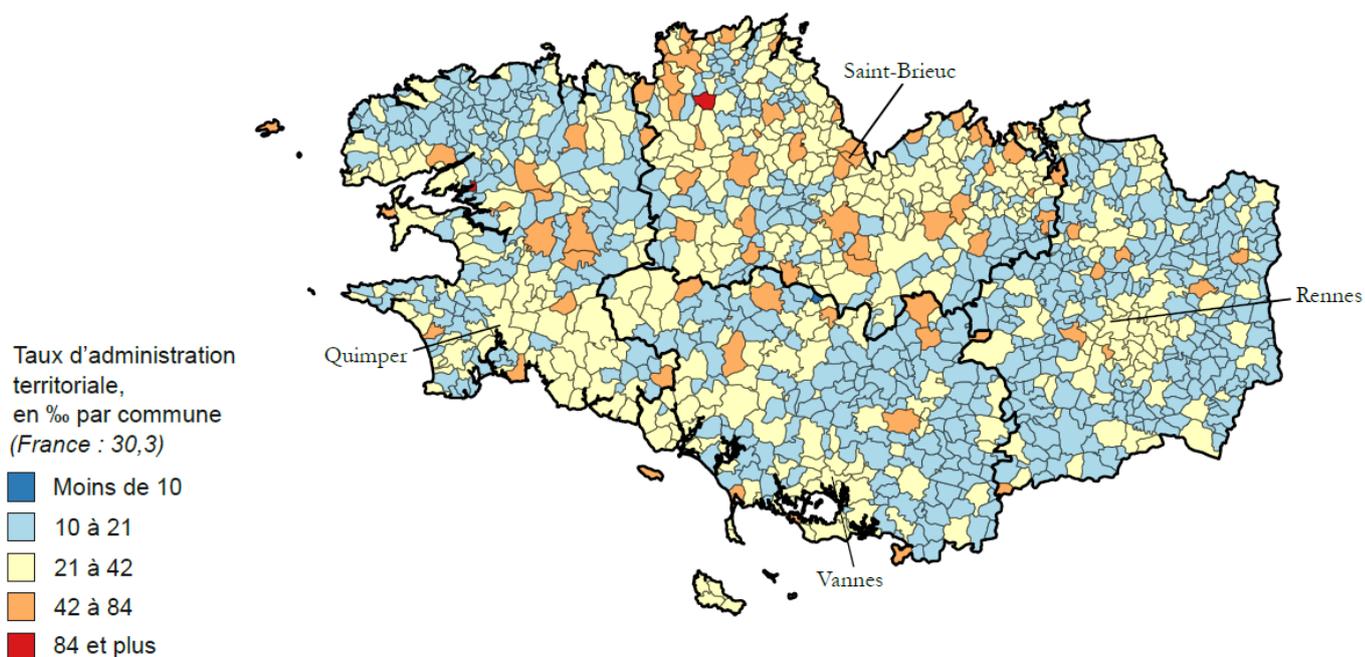
* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Bourgogne-Franche-Comté.

3. Bretagne



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de la FPT, juin 2016



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences, juin 2016

Au 31 décembre 2013, la région Bretagne recense 73 992 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 1 995 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 4,9 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On dénombre ainsi 28,8 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux légèrement en dessous de la moyenne nationale (29,3 agent.e.s)

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (8 %) à l'échelle de la région est au-dessus de la moyenne nationale (7,7 %), tandis que le nombre d'agent.e.s de la FPT dans la FP (35,6 %) de la région est inférieur à celui observé au niveau national (36,8 %).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont concentré.e.s sur la capitale, les chefs-lieux et les zones littorales du sud de la région.

Le taux d'administration territoriale de la région Bretagne est beaucoup plus important dans les communes situées dans la partie Nord de la région (dans les Côtes d'Armor).

Comparativement au national, voici les principales spécificités du territoire :

- On observe une évolution des effectifs de 2,2% entre 2012 et 2013, taux légèrement au-dessus de la moyenne nationale (2%) dans l'ensemble de la FPT ;
- Un taux de féminisation au-dessus de la moyenne avec 62,9% de femmes parmi les effectifs de la région (contre 60,6% au niveau national) ;
- 12,2% des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont dans la filière sociale, poids qui est supérieur à la moyenne nationale (9 %), soit +3 points ;

Bretagne	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	3,2 millions
-Part dans la population française	5%
-Densité de population	120,3 hab. /km ²
-Rang	10
-Taux d'urbanisation (2011)	71%
-Taux de chômage (2014)	8,8%
-Superficie	27 000 km ²
-PIB par hab.	

La région Bretagne est située à l'extrême Ouest de la France. Les quatre départements de la région ont accès à la mer. Elle possède des frontières maritime comme terrestre. Elle est limitrophe des régions Normandie et Centre-Val de Loire à l'intérieur des terres, du golfe de Gascogne (au sud) et de la Manche (au nord) sur la partie maritime.

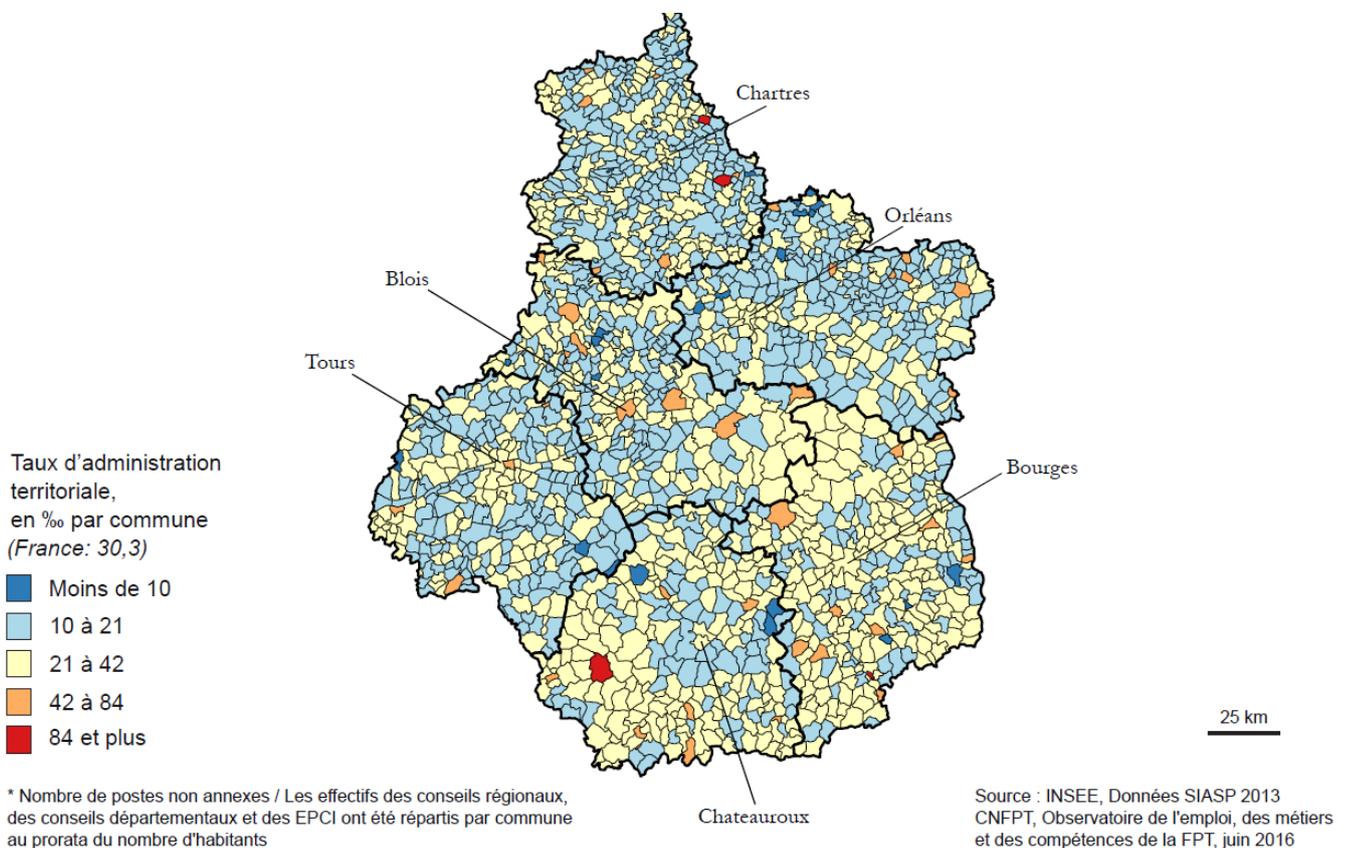
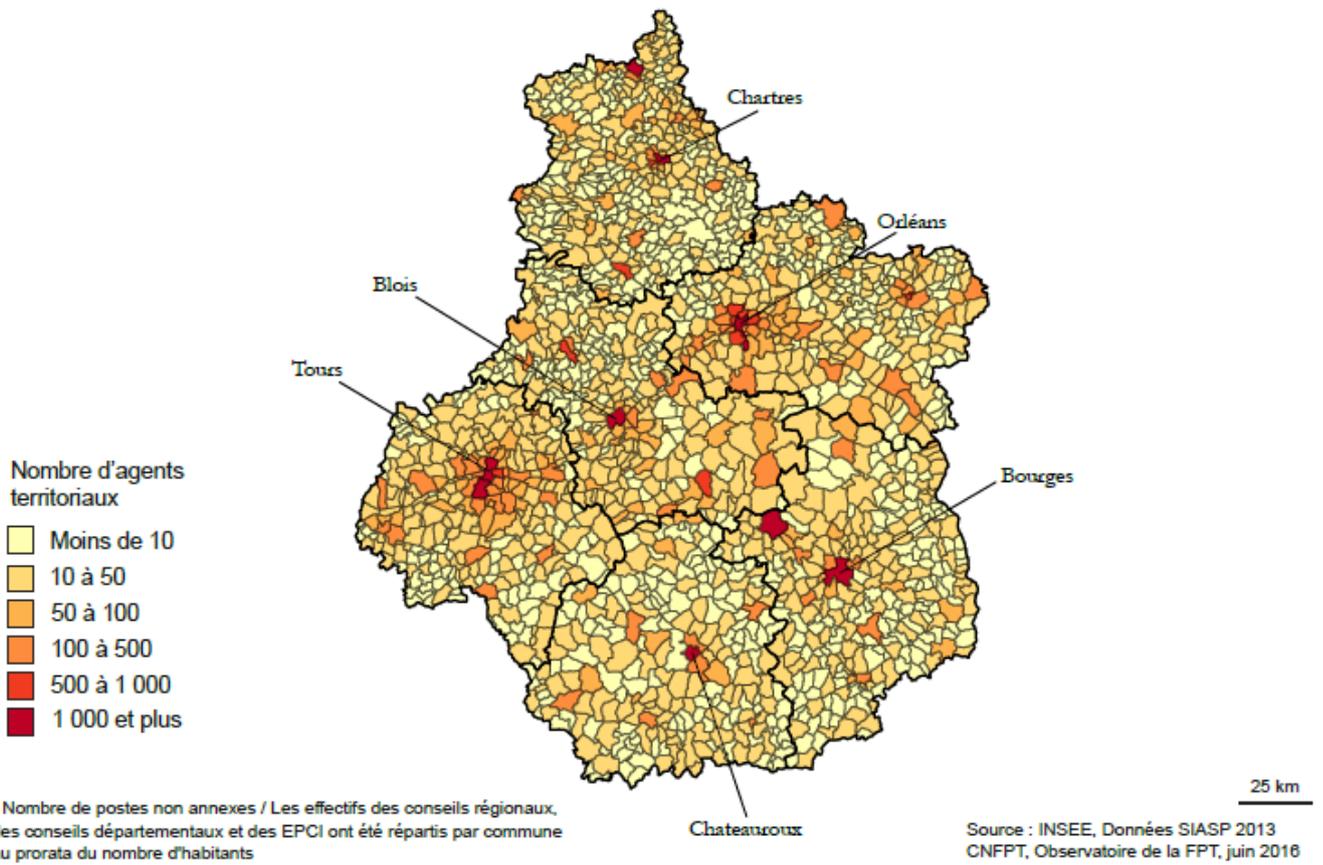
La région s'étend sur 27 000 km² et compte 3,2 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 5 % de la population française. Rennes est le chef-lieu de la région.

Source : INSEE, « La France et ses territoires » Edition 2015

- Par type de collectivités : le nombre d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (17,7%) est largement inférieur à la moyenne nationale (32,9%). Soit -15 points ;
- Concernant la structure des âges, le statut et la catégorie hiérarchique, la région Bretagne reste conforme à la moyenne nationale.

* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Bretagne.

4. Centre-Val de Loire



Au 31 décembre 2013, la région Centre-Val de Loire compte 69 146 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 2 635 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 3,7 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 27,6 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux légèrement inférieur à celui observé nationalement (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (7,7 %) et le nombre d'agent.e.s de la FPT dans la FP (36,1 %) à l'échelle de la région sont dans la moyenne nationale (7,7 % pour le poids de la FPT dans le salariat et 36,8 % pour le nombre d'agent.e.s de la FPT parmi l'ensemble des agent.e.s de la FP).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont concentré.e.s sur la capitale, les chefs-lieux, le long de la vallée de la Loire et principalement dans la partie centre de la région.

Le taux d'administration territoriale de la région Centre-Val de Loire est plus élevé dans les communes situées dans la partie sud de l'Indre et la partie ouest du Cher.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la région :

- On observe une évolution des effectifs de 1 % entre 2012 et 2013, taux en dessous de la moyenne nationale (2 %) dans l'ensemble de la FPT ;
- 78,8 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont titulaires, taux au-dessus de la moyenne nationale (74,5 %), soit +4 points ;
- 48,4 % des agent.e.s territoriaux.ales sont dans la filière technique, taux qui est au-dessus de la moyenne nationale 45,4 %, soit + 3 points ;
- Concernant la structure des âges, la catégorie hiérarchique et le taux de féminisation, la région Centre-Val de Loire reste conforme à la moyenne nationale ;

Centre-Val de Loire	Selon l'INSEE
---------------------	---------------

-Population au 1 ^{er} janvier 2014	2,5 millions
-Part dans la population française	3,9%
-Densité de population	65,8hab. /km ²
-Rang	12
-Taux d'urbanisation (2007)	66,1%
-Taux de chômage (2014)	9,5%
-Superficie	39 151 km ²
-PIB par hab.	26 754,571

Le Centre-Val de Loire est une région administrative qui regroupe trois régions historique : le Berry, l'orléanais et la Touraine. Elle est située en plein centre de la France et est limitrophe de la région Île-de-France et la Normandie au Nord, de la Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes au Sud, de la région Bourgogne-Franche-Comté à l'Est et la région Pays de la Loire à l'Ouest.

La région s'étend sur 39 151 km² et compte 2,5 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 3,9% de la population française. Orléans est le chef-lieu de la région.

Le Centre-Val de Loire est une région forestière, traversée d'Est en Ouest par le plus long fleuve français, la Loire, qui regroupe six départements.

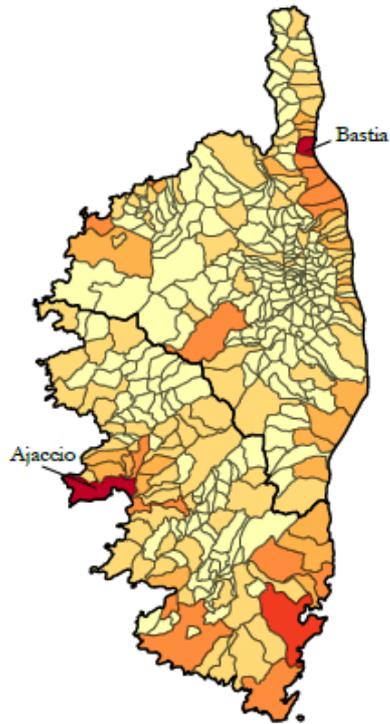
Source : INSEE, « La France et ses territoires » Edition 2015

- par type de collectivités : le poids d'agent.e.s territoriaux.ales dans les organismes régionaux et départementaux (25,1 %) et dans les communes de moins de 10 000 habitant.e.s (27,8 %) sont supérieures à la moyenne nationale (respectivement 23,6 % et 21,7 %).

* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Centre-Val de Loire.

5. Corse

Nombre d'agents territoriaux

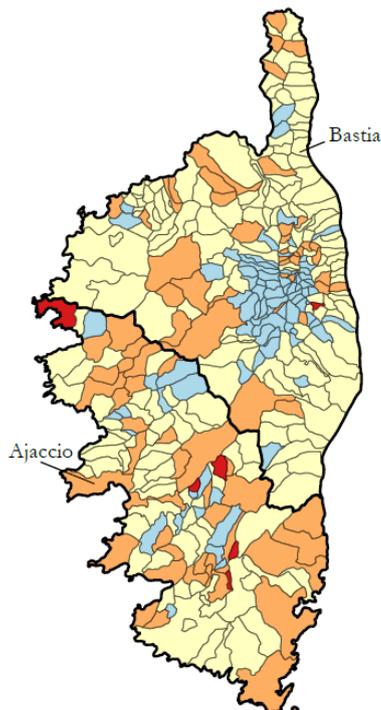


20 km

* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de la FPT, juin 2016

Taux d'administration territoriale, en % par commune (France: 30,3)



20 km

* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT, juin 2016

Au 31 décembre 2013, la Corse compte 11 878 agent.e.s territoriaux.ales tous statuts confondus, qui travaillent dans les 337 collectivités et établissements publics territoriaux de l'île. Ils représentent 0,6 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 37,4 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux largement au-dessus de celui observé nationalement (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (11 %) et le poids d'agent.e.s de la FPT dans la FP (42,8 %) à l'échelle de la Corse sont largement supérieurs à la moyenne nationale (7,7 % pour le poids de la FPT dans le salariat et 36,8 % pour le nombre d'agent.e.s de la FPT parmi l'ensemble des agent.e.s de la FP).

Les agent.e.s territoriaux.ales corses sont concentrés sur les chefs-lieux, le long du littoral et dans la partie sud de l'île en générale.

Le taux d'administration territoriale de la Corse est plus élevé dans les communes situées dans la Corse-du-Sud et la partie sud de la Haute-Corse.

Comparativement au national, voici les principales spécificités du territoire :

- On observe une évolution des effectifs de 3 % entre 2012 et 2013, taux au-dessus de la moyenne nationale (2 %) dans l'ensemble de la FPT ;
- Un taux de féminisation en-dessous de la moyenne avec 46,6 % de femmes parmi les effectifs des agent.e.s corses (contre 60,6 % au niveau national), soit -14 points ;
- Près de 22,4 % des agent.e.s territoriaux.ales en Corse ont plus de 55 ans, taux qui est au-dessus de la moyenne nationale 19,5 % ;
- 82,1 % des agent.e.s territoriaux.ales de la Corse sont titulaires, taux largement supérieur à celui observé au niveau national 74,5 % ;
- le taux d'agent.e.s de catégorie C (81,4 %) est au-dessus de la moyenne nationale (76,2 %) ;

Corse	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	324 100
-Part dans la population française	0,5%
-Densité de population	37,2hab. /km ²
-Rang	13
-Taux d'urbanisation (2007)	67,4%
-Taux de chômage (2012)	12,4%
-superficie	8 722 km ²
-PIB par hab.	26 669,868

La Corse est une île française, située en mer méditerranée. Elle est située à environ 177km au sud-est de la Côte d'Azur, à l'Ouest de la Toscane à environ 85km et au Nord de la Sardaigne (12km).

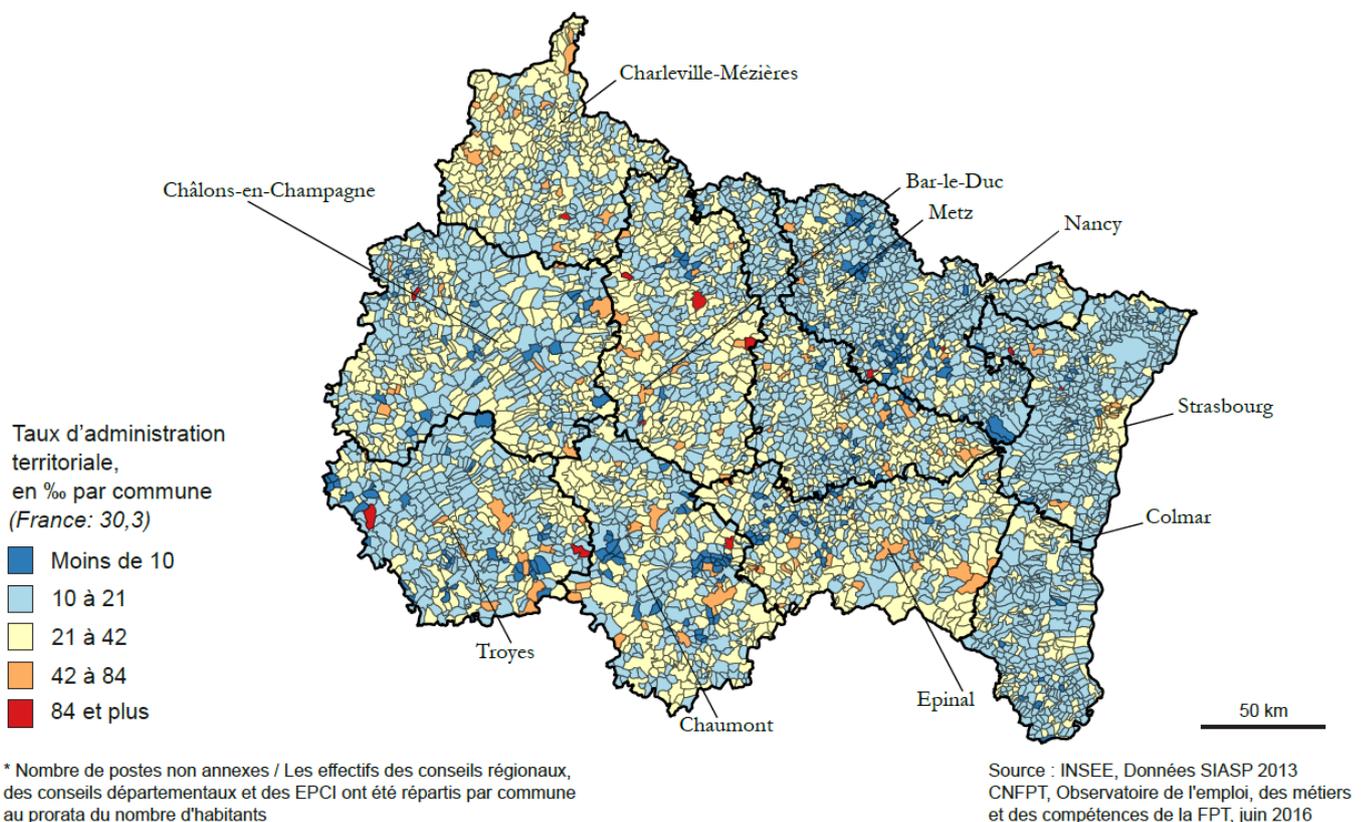
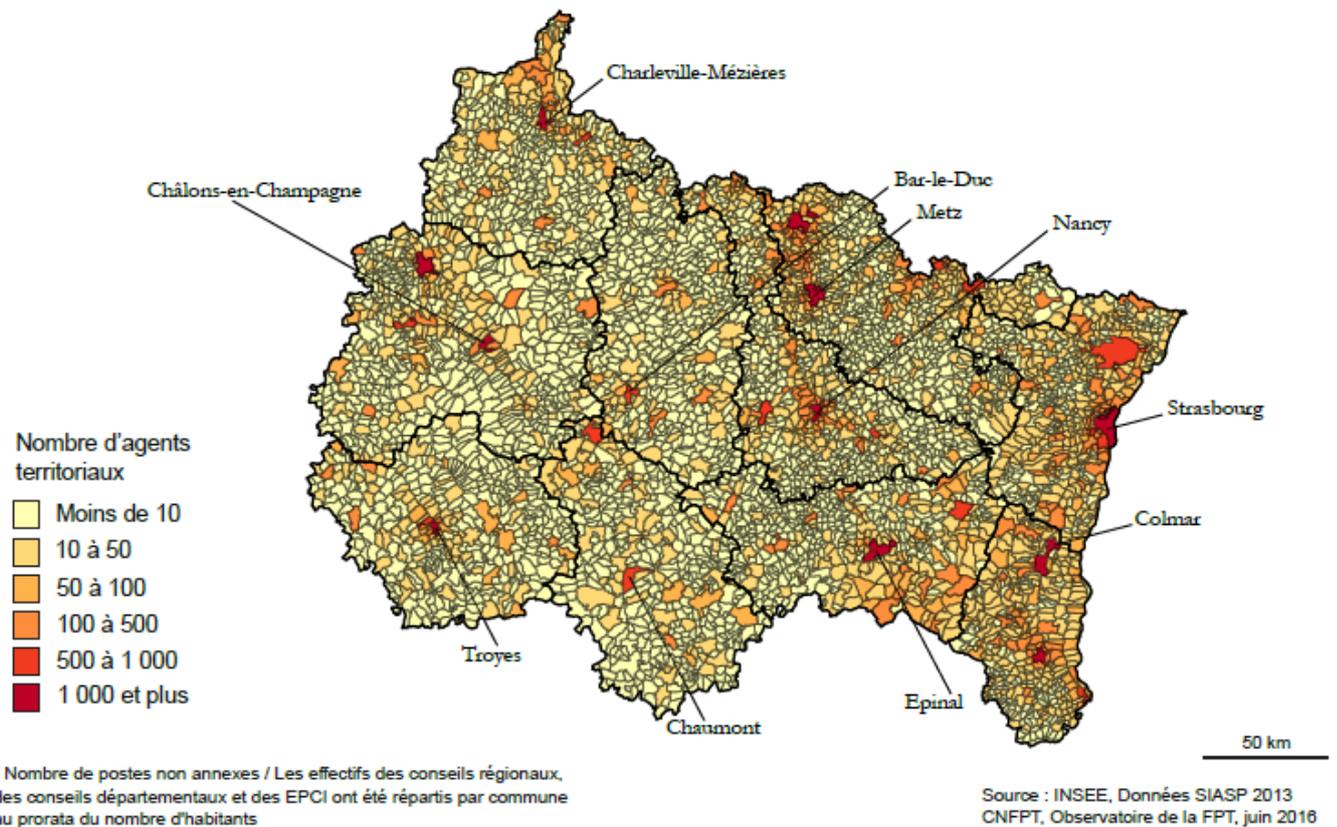
L'île s'étend sur 8 722 km² et compte 324,1 mille habitant.e.s. Elle concentre 0,5% de la population française. Ajaccio est le chef-lieu de la Corse.

Source : INSEE, « La France et ses territoires » Edition 2015

- 51,5 % des agent.e.s territoriaux.ales de la Corse sont dans la filière technique et 27,9 % des agent.e.s territoriaux.ales sont dans la filière administrative, taux qui sont largement au-dessus des moyennes nationales (respectivement 45,4 % et 22,7 %) ;
- par type de collectivités : le poids d'agent.e.s territoriaux.ales de la collectivité territoriale de Corse et des organismes départementaux (40,4 %) est amplement supérieur à la moyenne nationale (23,6 %), soit +17 points. A l'inverse le poids d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (21,8 %) est inférieur à la moyenne nationale (32,9 %), soit -11 points.

* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013.
 Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Corse.

6. Grand-Est



Au 31 décembre 2013, la région Grand-Est compte 131 737 agent.e.s territoriaux.ales tous statuts confondus, qui travaillent dans les 5 034 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 7 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 24,5 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, plus petit taux parmi les régions et très en-dessous de celui observé nationalement (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (6,9 %) et le poids d'agent.e.s de la FPT dans la FP (31,4 %) à l'échelle de la région sont largement inférieur à la moyenne nationale (7,7 % pour le poids de la FPT dans le salariat et 36,8 % pour le nombre d'agent.e.s de la FPT dans l'ensemble des agent.e.s de la FP).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont concentré.e.s sur les chefs-lieux des anciennes régions.

Le taux d'administration territoriale de la région Grand-Est semble plus bas dans les communes de la Moselle.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la région :

- On observe une évolution des effectifs de 1,7 % entre 2012 et 2013, taux légèrement en dessous du niveau national qui est de 2 % ;
- Le taux de féminisation est inférieur par rapport au national (59,1 % contre 60,6 % au national) ;
- 76,2 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont titulaires, taux légèrement au-dessus de la moyenne nationale (74,5 %) ;
- 47,3 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont dans la filière technique, taux qui est au-dessus de la moyenne nationale (45,4 %) ;

Grand-Est	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	5,5 millions
-Part dans la population française	8,4%
-Densité de population	96,7 hab. /km ²
-Rang	6
-Taux d'urbanisation (2007)	71,8%
-Taux de chômage (2014)	10,2%
-Superficie	57 433 km ²
-PIB par hab.	26 707,019

La région Grand-Est est située dans la partie du quart Nord-Est de la France. Elle est limitrophe des régions françaises Bourgogne-Rhône-Alpes au sud, Île-de-France et le Hauts-de-France à l'ouest, des régions du sud de la Belgique et du Luxembourg, des régions du sud-ouest de l'Allemagne et des régions nord de la Suisse.

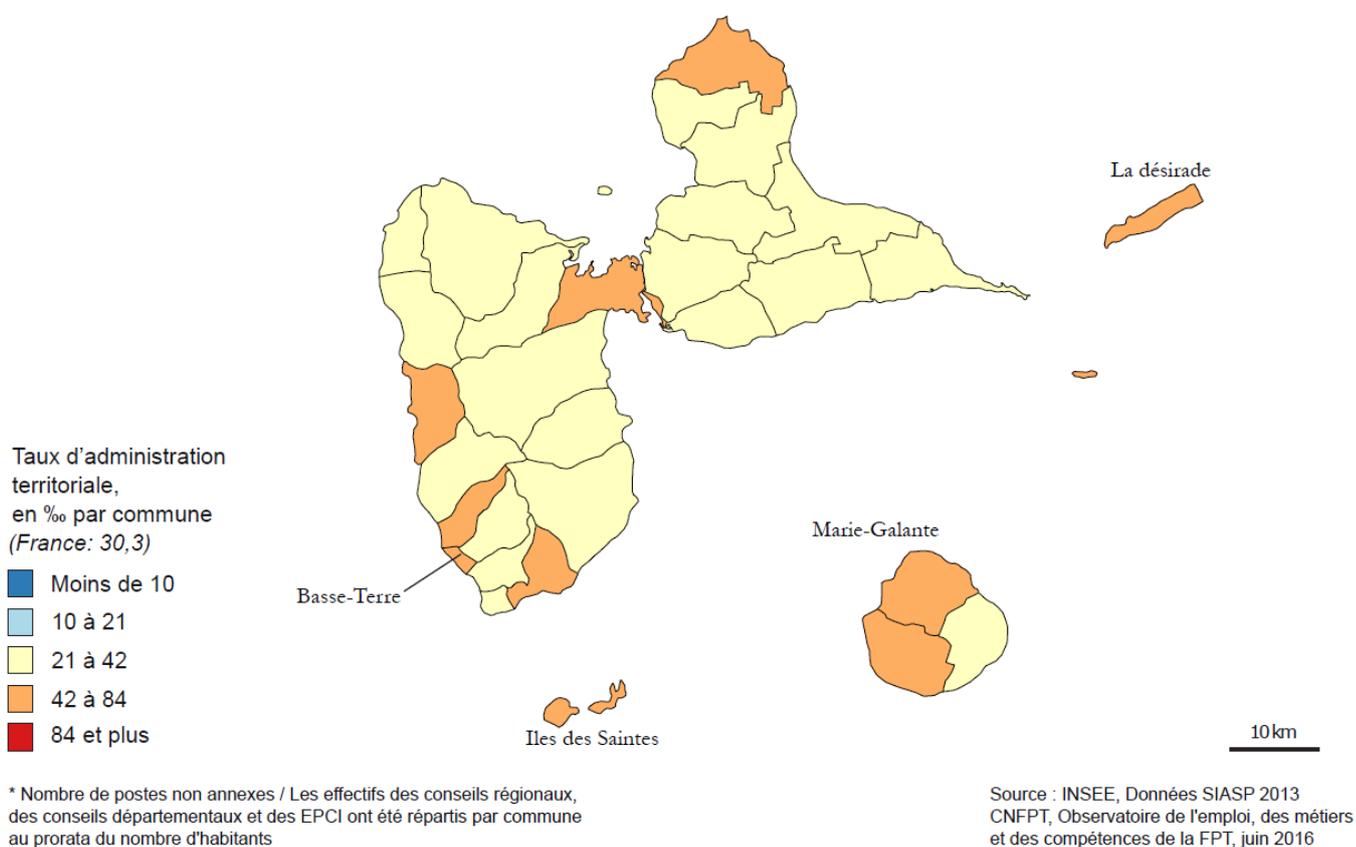
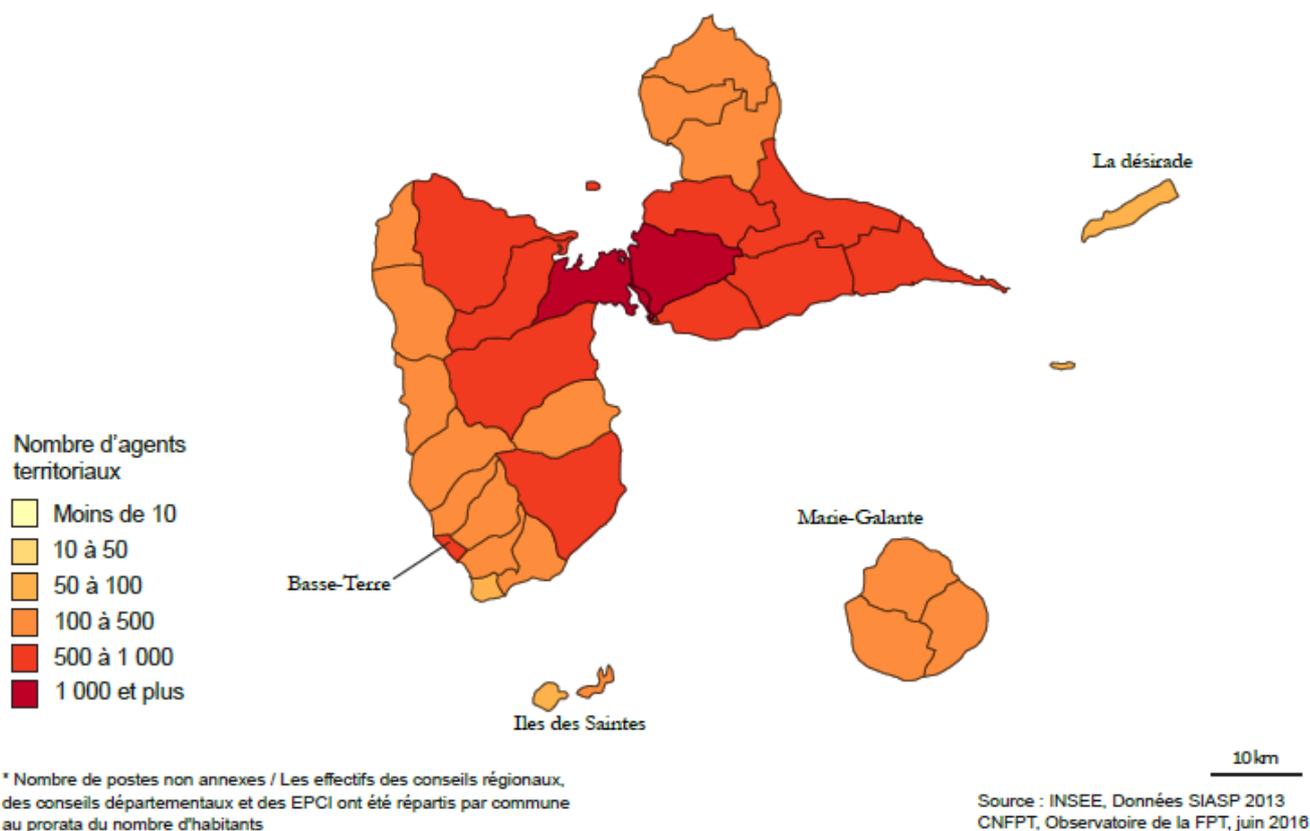
Elle regroupe les anciennes régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne. La région se compose de 10 départements, d'une métropole, s'étend sur 57 433 km² et compte 5,5 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 8,4 % de la population française. Strasbourg est le chef-lieu de la région.

Source : INSEE, « La France et ses territoires » Edition 2015

- par type de collectivités : le poids des territoriaux dans les structures intercommunales (21,6 %) et dans les communes de moins de 10 000 habitant.e.s (26,2 %) sont largement supérieurs aux moyennes nationales (respectivement 14,7 % et 21,7 %). Par contre celui dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (21,5 %) est largement inférieur à la moyenne nationale (32,9 %) soit -11 points ;
- Le taux d'agent.e.s de catégorie A et B (9,7 % et 15 %) est au-dessus du niveau national (respectivement 9 % et 13,8 %) ;

* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Grand-Est.

7. Guadeloupe



Au 31 décembre 2013, la Guadeloupe compte 15 740 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 106 collectivités et établissements publics territoriaux de l'île. Ils représentent 0,8 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 39,4 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux supérieur à celui observé nationalement (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (13,4 %) et la part d'agent.e.s de la FPT dans la FP (40,6 %) à l'échelle du territoire est très importante comparée aux moyennes nationales (7,7 % pour le poids de la FPT dans le salariat et 36,8 % pour le part d'agent.e.s de la FPT parmi l'ensemble des agent.e.s de la FP).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la Guadeloupe sont concentré.e.s au centre de l'île dans les communes des Aymes, Pointe-à-Pitre et Baie-Mahault.

Le taux d'administration territoriale en Guadeloupe est assez homogène, seules trois communes ont un taux d'administration légèrement inférieur à la moyenne nationale.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la Guadeloupe :

- Entre 2012 et 2013, on constate une évolution des effectifs (4,3 %) très supérieure à celle observée au niveau national, qui est de 2 % ;
- 28,5 % des agent.e.s territoriaux.ales de l'île ont plus de 55 ans, taux très au-dessus de la moyenne nationale qui est de 19,5 % ;
- 83,7 % des agent.e.s territoriaux.ales guadeloupéen.ne.s sont fonctionnaires et 5,5 % sont en emplois aidés, taux qui sont très au-dessus des moyennes nationales (74,5 % et 3,8 %) ;
- La part des agent.e.s de catégorie C est très importante en Guadeloupe comparativement à ce qu'on observe au niveau national (86,4 % contre 76,2 %) ;

Guadeloupe	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	403,8 milles
-Part dans la population française	0,6%
-Densité de population	247,9 hab. /km ²
-Rang	
-Taux d'urbanisation (2011)	
-Taux de chômage (2012)	29%
-Superficie	1 704km ²
-PIB par hab.	20 163,061

La Guadeloupe est à la fois région et mono-département de l'outre-mer français. Elle est située dans les caraïbes et est bordée par la mer des caraïbes et l'océan Atlantique. Elle est située à environ 6 400km de la France métropolitaine. Le territoire se compose d'îles et îlets, dont deux sont majoritairement habités : la Grande Terre et la Basse-Terre qui forment la Guadeloupe. Plusieurs terres aux alentours sont reliées administrativement à la Guadeloupe.

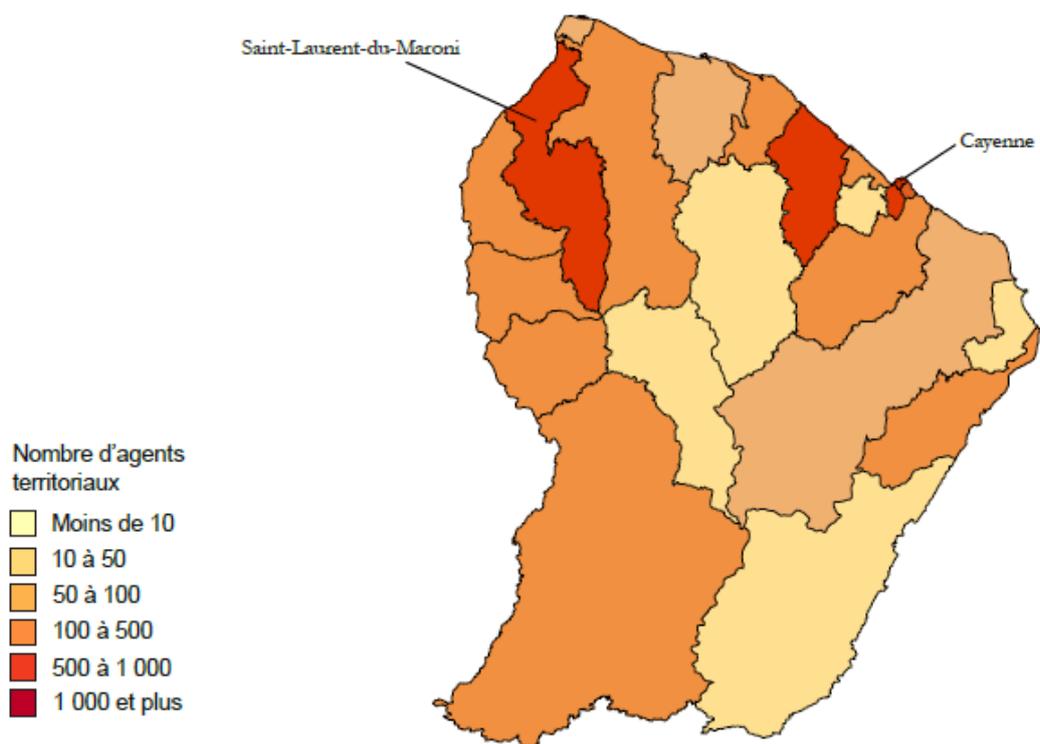
La Guadeloupe s'étend sur 1 704 km² et compte 403,8 milles d'habitant.e.s. Elle ne concentre que 0,6% de la population française. Basse-Terre est le chef-lieu de la Guadeloupe.

Source : INSEE « La France et ses territoires » Edition 2015

- 26,2 % des agent.e.s territoriaux.ales de Guadeloupe sont dans la filière administrative et 50,3 % dans le technique, taux qui sont au-dessus des moyennes nationales (22,7 % et 45,4 %) ;
- Par type de collectivités : la part d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (47,3 %) est largement supérieure à la moyenne nationale (32,9 %). A l'inverse, le poids de l'intercommunalité et des communes de moins de 10 000 habitant.e.s sont moins importantes qu'au niveau national (6,5 % et 13 % contre respectivement 14,7 % et 21,7 %).

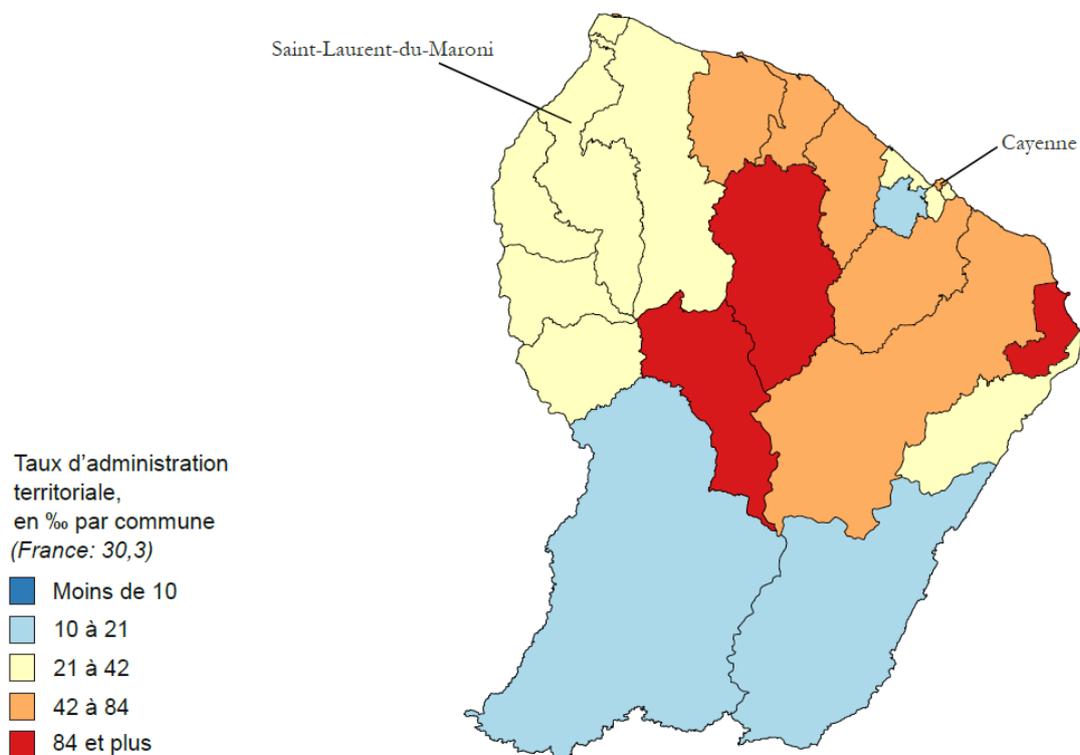
* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Guadeloupe.

8. Guyane



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de la FPT, juin 2016



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT, juin 2016

Au 31 décembre 2013, la Guyane compte 8 772 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 44 collectivités et établissements publics territoriaux. Ils représentent 0,5 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 36,1 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux supérieur à celui observé nationalement (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (17,4 %) est très important par rapport à ce que l'on observe au niveau national (7,7 %). Le poids d'agent.e.s de la FPT dans la FP (36,7 %) de la Guyane se situe dans la moyenne nationale (36,8 %).

Les agent.e.s territoriaux.ales de Guyane sont concentré.e.s dans la capitale, Matoury, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni. Ces quatre villes couvrent deux tiers des territoriaux.

Le taux d'administration territoriale de la Guyane est plus élevé dans les communes situées dans le centre et dans la partie Nord-Est de la Guyane.

Comparativement au national, voici les principales spécificités guyanaise :

- Entre 2012 et 2013, on constate une évolution des effectifs (5,3 %) très supérieure à celle observée au niveau national, qui est de 2 % ;
- Un taux de féminisation en dessous de la moyenne nationale avec 54,8 % de femmes (contre 60,6 % au niveau national) ;
- 8,6 % des agent.e.s territoriaux.ales guyanais.e.s ont moins de 30 ans, taux en-dessous de la moyenne nationale qui est de 10,5 % ;
- 26,2 % des agent.e.s territoriaux.ales sont contractuel.le.s et 7,8 % sont en emplois aidés, taux qui sont très au-dessus des moyennes nationales (21,8 % et 3,8 %) ;

Guyane	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	250 milles
-Part dans la population française	0,4%
-Densité de population	3hab. /km ²
-Rang	
-Taux d'urbanisation (2011)	NF
-Taux de chômage (2014)	31,2%
-Superficie	83 846 km ²
-PIB par hab.	16 644,649

La Guyane est à la fois une région et mono-département de l'outre-mer français. Elle est située sur le continent sud-américain. Ce territoire est frontalier du Brésil dans la partie sud-Est et du Suriname dans la partie Ouest. La Guyane présente une particularité comparée aux autres territoires ultra-marins car il est le seul territoire continental.

Ce territoire s'étend sur 83 846 km², ce qui fait de la Guyane la deuxième plus grande région de France et compte 250 milles habitant.e.s. Cayenne est le chef-lieu de la Guyane.

NF*non fourni

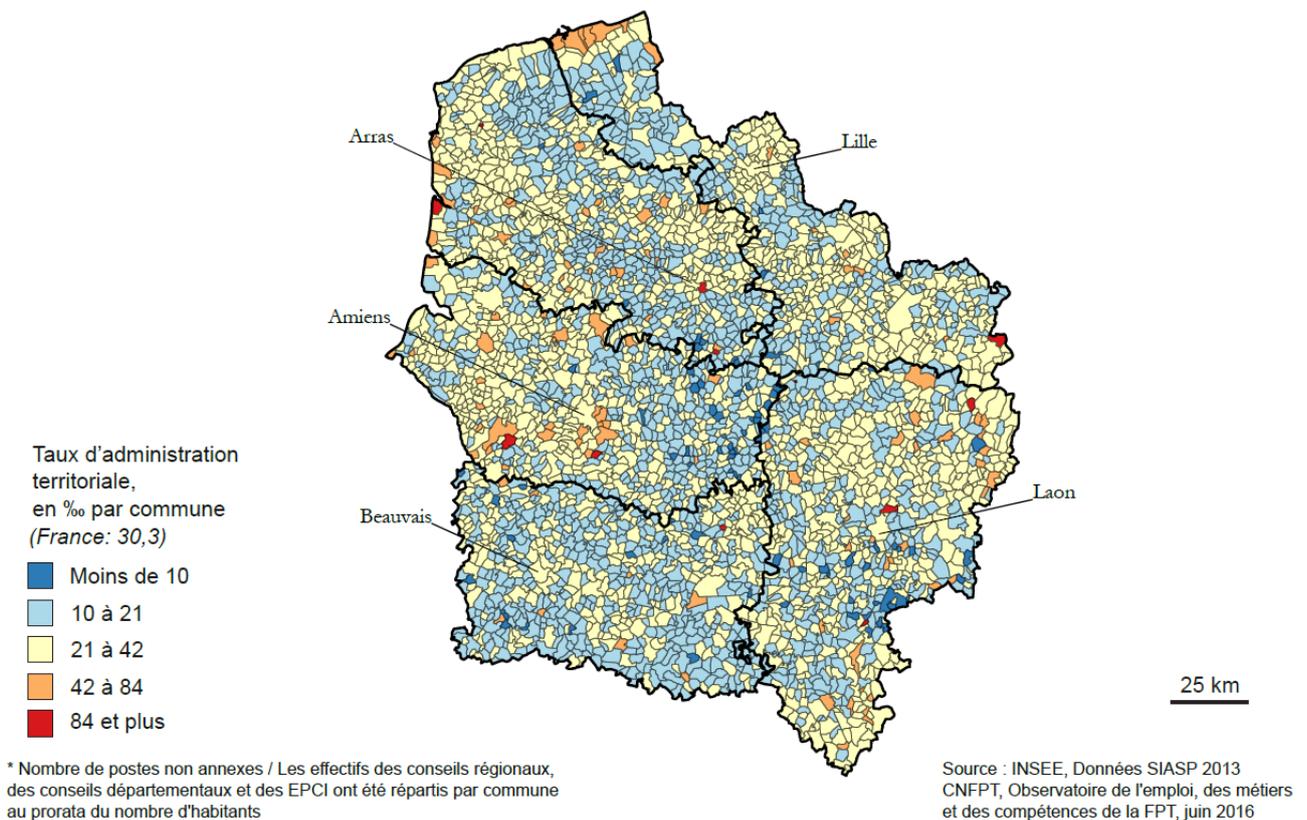
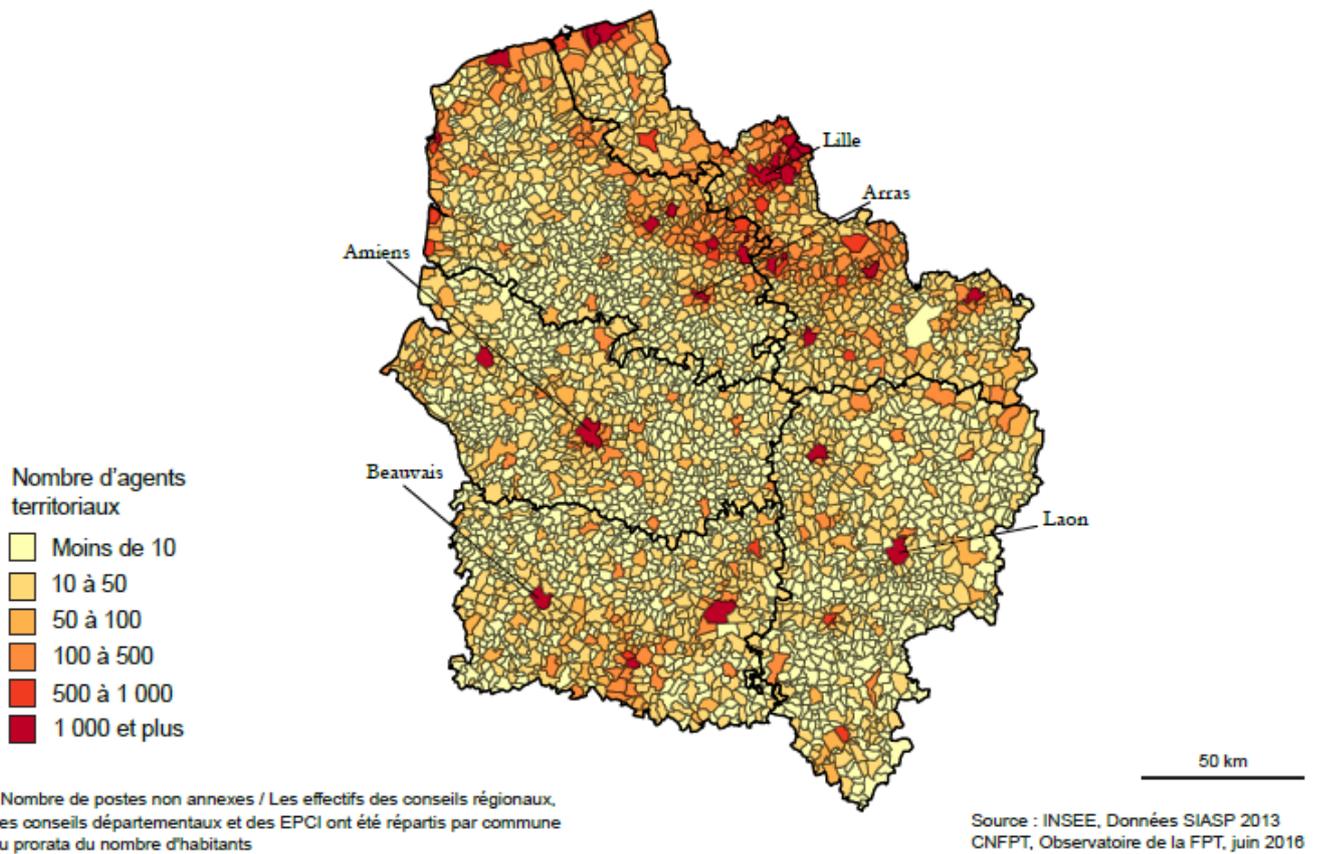
Source : INSEE « La France et ses territoires »Edition 2015

- Les agent.e.s de catégorie C sont proportionnellement plus nombreux en Guyane qu'au niveau national (79,7 % contre 76,2 % ;
- Par type de collectivités : la part d'agent.e.s territoriaux.ales dans les organismes régionaux et le départementaux (38,6 %) et dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (42,3 %) sont largement supérieurs aux moyennes nationales (23,6 % et 32,9 %). A l'inverse, le poids de l'intercommunalité est moins important qu'au niveau national (3,2 % contre 14,7 %).
- 25,3 % des agent.e.s territoriaux.ales de Guyane sont dans la filière administrative et 49,6 % dans le technique, taux au-dessus des moyennes nationales (22,7 % et 45,4 %) ;

* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013.

Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Guyane.

9. Hauts-de-France



Au 31 décembre 2013, la région Hauts-de-France recense 173 826 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 4 912 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 9,2 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 29,9 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux équivalent à celui observé nationalement (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (8,7 %) est supérieur à celui du niveau national (7,7 %). La part d'agent.e.s de la FPT parmi la FP (36 %) à l'échelle de la région est légèrement inférieure à la moyenne nationale (36,8 %).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont concentré.e.s sur la capitale, les chefs-lieux et principalement dans la partie nord-est de la région.

Le taux d'administration territoriale de la région Hauts-de-France est plus élevé dans les communes situées dans la partie tout au nord du département du Nord et dans la partie ouest du Pas-de-Calais et de la Somme.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la région :

- Entre 2012 et 2013, on constate une évolution des effectifs équivalente à celle observée au niveau national, qui est de 2 % ;
- Un taux de féminisation en dessous de la moyenne nationale avec 58,9 % de femme pour la région (contre 60,6 % au niveau national) ;
- 7,8 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont en emplois aidés, taux qui est très au-dessus de la moyenne nationale (3,8 %) ;
- 24,6 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont dans la filière administrative, taux qui est au-dessus de la moyenne nationale (22,7 %) ;

Hauts-de-France	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	5,9 millions
-Part dans la population française	9,1%
-Densité de population	188,7hab. /km²
-Rang	3
-Taux d'urbanisation (2007)	79,2%
-Taux de chômage (2014)	12,5%
-Superficie	31 913km ²
-PIB par hab.	25 223,999

La région Hauts-de-France est située dans la partie Nord de la France. Elle est limitrophe des régions française Grand-est à l'est, Ile-de-France au sud, e la Normandie à l'ouest. De plus la région est frontalière de la Belgique sur toute sa partie nord-est. et des régions ouest de la Belgique. Au nord et à l'ouest, la région est bordée par la Manche et la mer du Nord.

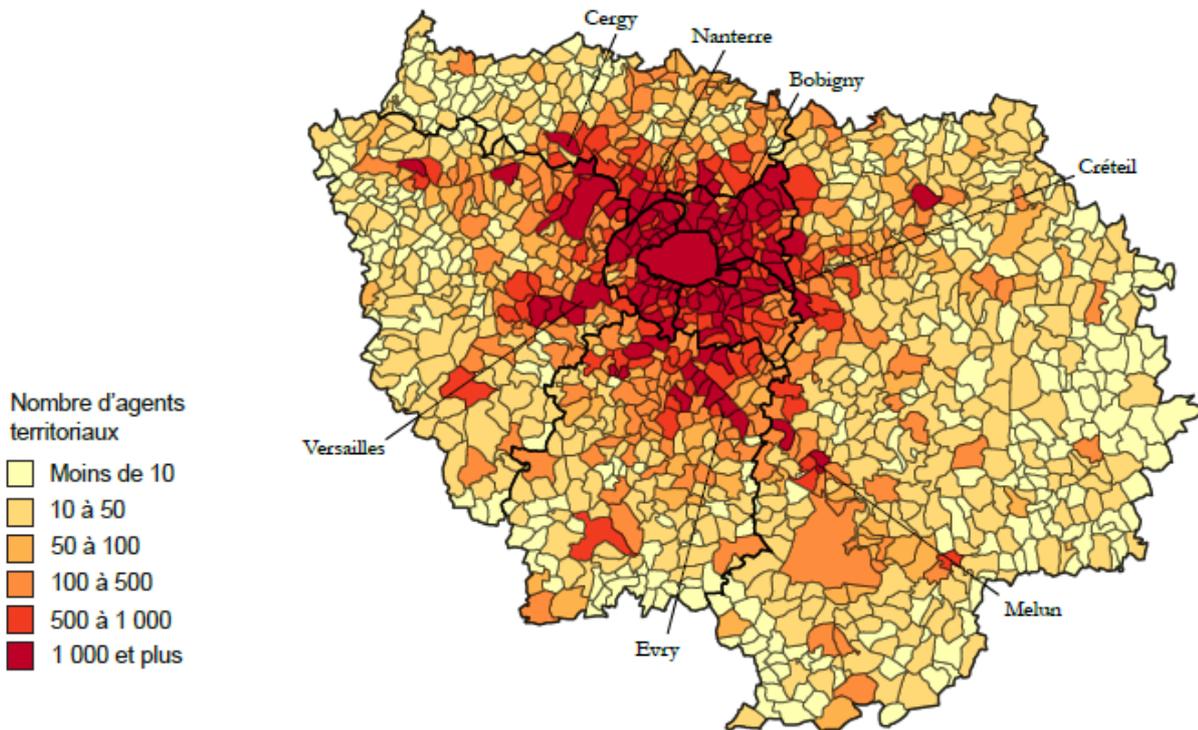
Elle regroupe les anciennes régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais. La région se compose de 5 départements, d'une métropole, s'étend sur 31 913km² et compte 5,9 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 9,1% de la population française. Lille est le chef-lieu de la région.

Source : INSEE « La France et ses territoires » Edition2015

- Par type de collectivités : la part d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de moins de 10 000 habitant.e.s (25 %) est supérieure à la moyenne nationale (21,7 %). A l'inverse celle dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s est inférieure (28,6 % contre 32,9 %) ;
- Concernant la structure par catégorie hiérarchique et par âge, la région Hauts-de-France reste conforme à la moyenne nationale.

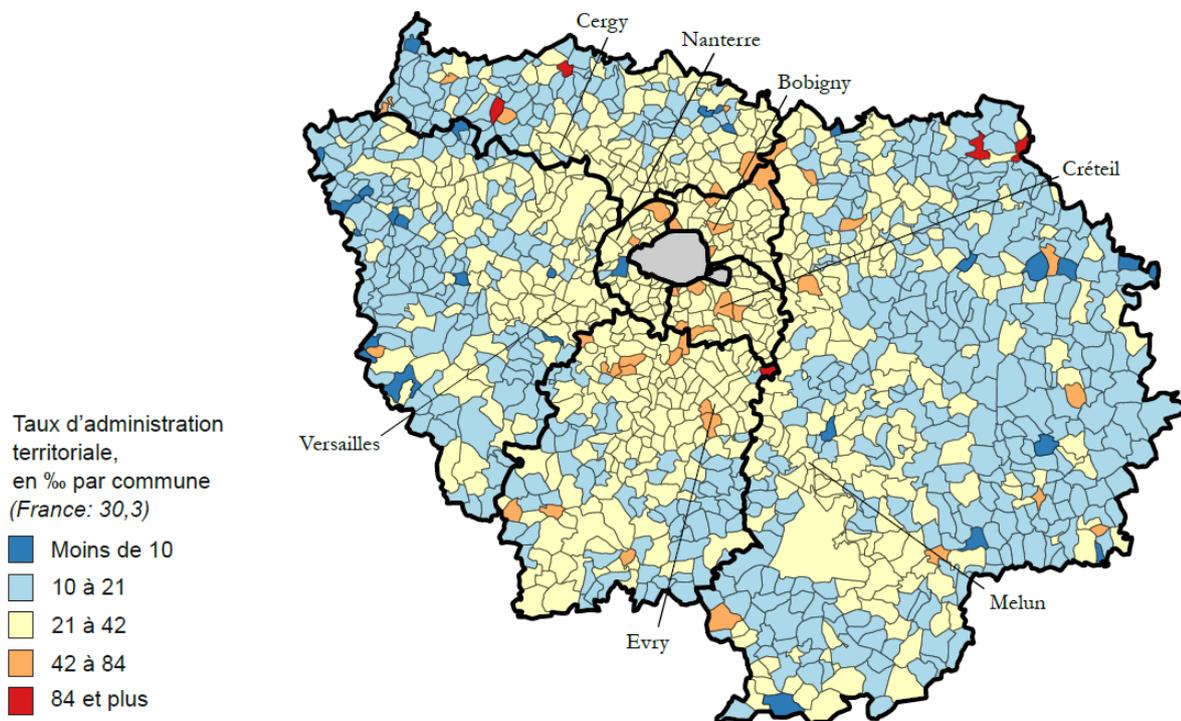
* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Hauts-de-France.

10. Île-de-France



* Nombre de postes non annexes (hors CNFPT et administrations parisiennes)
Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de la FPT, juin 2016



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT, juin 2016

Remarque : En raison de leurs statuts particuliers, le personnel des administrations locales de Paris n'est pas pris en compte dans cette étude. Les effectifs du CNFPT ne sont pas non plus pris en compte du fait de leur entière localisation à Paris.

Au 31 décembre 2013, la région Île-de-France (hors Paris) compte 304 720 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 2 286 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 16,2 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

Hors ville et département de Paris, on compte 26,1 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux inférieur à la moyenne nationale (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (5,4 %) et le poids de la FPT dans la FP (35,1 %) sont inférieurs à la moyenne nationale (respectivement 7,7 % et 36,8 %).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont concentré.e.s sur les chefs-lieux, mais surtout à Paris et en première-couronne (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine).

Le taux d'administration territoriale de la région Île-de-France est plus élevé dans les communes de la première-couronne.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la région :

- On constate une évolution des effectifs de 1,2 % entre 2012 et 2013, taux en dessous de la moyenne nationale qui est de 2 % ;
- Un taux de féminisation au-dessus de la moyenne avec 65 % de femmes pour les effectifs de la région (contre 60,6 % au niveau national) ;
- 14,7 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région ont moins de 30 ans, taux au-dessus de la moyenne nationale qui est de 10,5 % ;
- 26,2 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont contractuel.le.s, taux qui est au-dessus de la moyenne nationale (21,8 %) ;

Île-de-France	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	12 millions
-Part dans la population française	18,2%
-Densité de population	999,4hab. /km ²
-Rang	1
-Taux d'urbanisation (2007)	96,4%
-Taux de chômage (2014)	8,8%
-Superficie	12 011 km ²
-PIB par hab.	53 617,258

La région Île-de-France est située dans la partie Nord de la France. Elle est limitrophe de la région Hauts-de-France au Nord, de la région Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté au sud et de la région Grand-Est à l'Est.

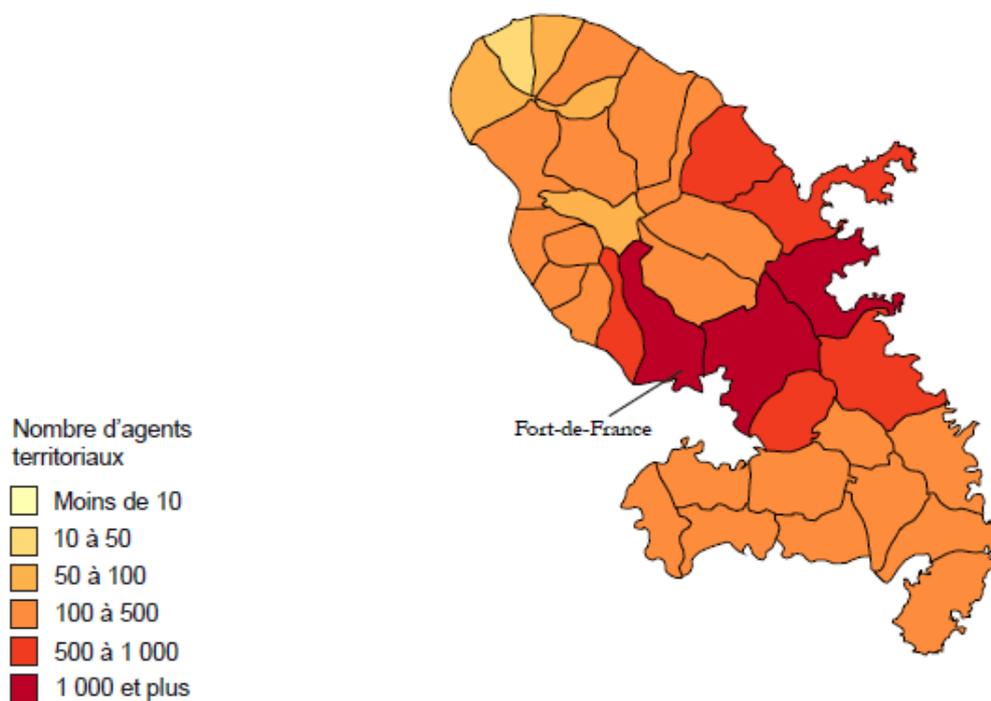
La région se compose de 8 départements, s'étend sur 12 011 km² ce qui fait d'elle l'une des plus petites régions française (régions France métropolitaine après la Corse) mais de loin la plus peuplée avec ses 12 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 18,2 % de la population française. Paris est le chef-lieu de la région.

Source : INSEE « La France et ses territoires » Edition 2015

- 39,3 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont dans la filière technique, taux qui est en dessous de la moyenne nationale (45,4 %). En revanche, 11,2 % des territoriaux sont dans la filière animation, taux qui est légèrement au-dessus de la moyenne nationale (5,6 %) ;
- Par type de collectivités : la part d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (59,5 %) est largement supérieure à la moyenne nationale (32,9 %) ;
- Concernant la structure par catégorie hiérarchique, la région Ile-de-France reste conforme à la moyenne nationale.

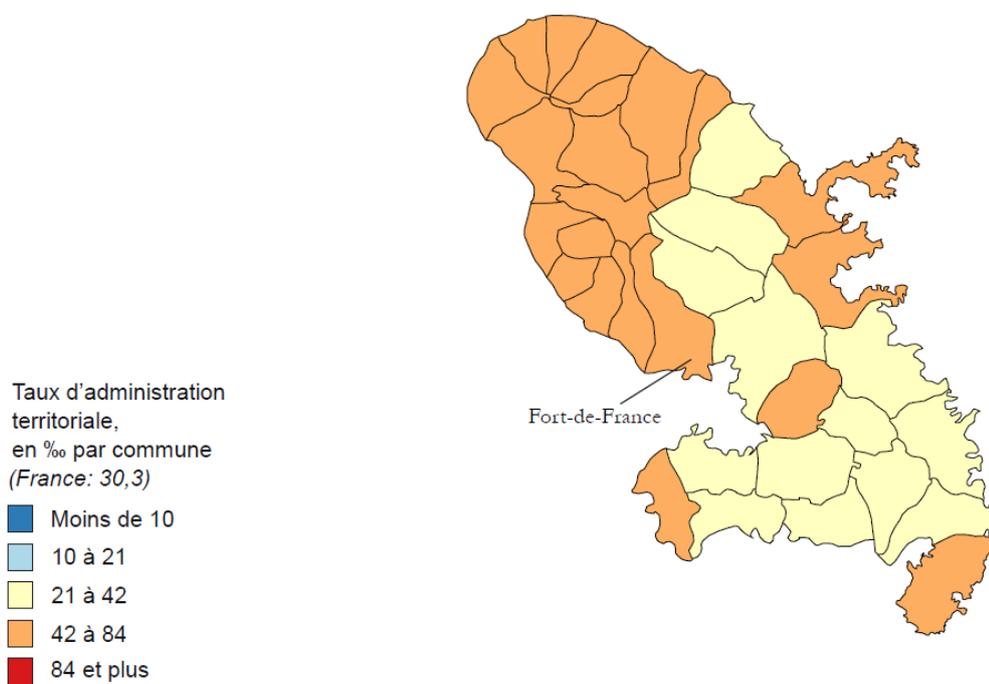
* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Île-de-France.

11. Martinique



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de la FPT, juin 2016



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT, juin 2016

Au 31 décembre 2013, la Martinique compte 16 779 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 112 collectivités et établissements publics territoriaux. Ils représentent 0,9 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 43,7 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux supérieur à celui observé nationalement (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (13,4 %) et le nombre d'agent.e.s de la FPT dans la FP (41,8 %) à l'échelle de l'île sont supérieurs des moyennes nationales (7,7 % pour le poids de la FPT dans le salariat et 36,8 % pour le nombre d'agent.e.s de la FPT parmi l'ensemble des agent.e.s de la FP).

Les agent.e.s territoriaux.ales martiniquais.e.s sont réparti.e.s de façon homogène sur tout le territoire même si il y a une plus grande concentration au centre de l'île à Fort-de France, le Lamentin et le Robert.

Le taux d'administration territoriale de la Martinique est plus élevé dans les communes situées dans la partie nord de l'île.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la Martinique :

- On constate une évolution des effectifs de 3,1 % entre 2012 et 2013, taux au-dessus de la moyenne nationale qui est de 2 % ;
- Un taux de féminisation en-dessous de la moyenne avec 58,6 % de femmes en Martinique (contre 60,6 % au niveau national) ;
- 4,5 % des agent.e.s territoriaux.ales martiniquais.e.s ont moins de 30 ans, taux largement en-dessous de la moyenne nationale qui est de 10,5 % ;
- 29 % des agent.e.s territoriaux.ales sont contractuel.le.s, taux qui est au-dessus de la moyenne nationale (21,8 %) ;

Martinique	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	381,3 milles
-Part dans la population française	0,6%
-Densité de population	338,1hab. /km²
-Rang	
-Taux d'urbanisation (2007)	NF
-Taux de chômage (2012)	26,5%
-Superficie	1 128km ²
-PIB par hab.	22 570,76

La Martinique est à la fois région et département de l'outre-mer français. Elle est située dans les caraïbes entre Dominique au nord et Sainte-Lucie au sud. Elle est située à environ 6 700 km de la France métropolitaine.

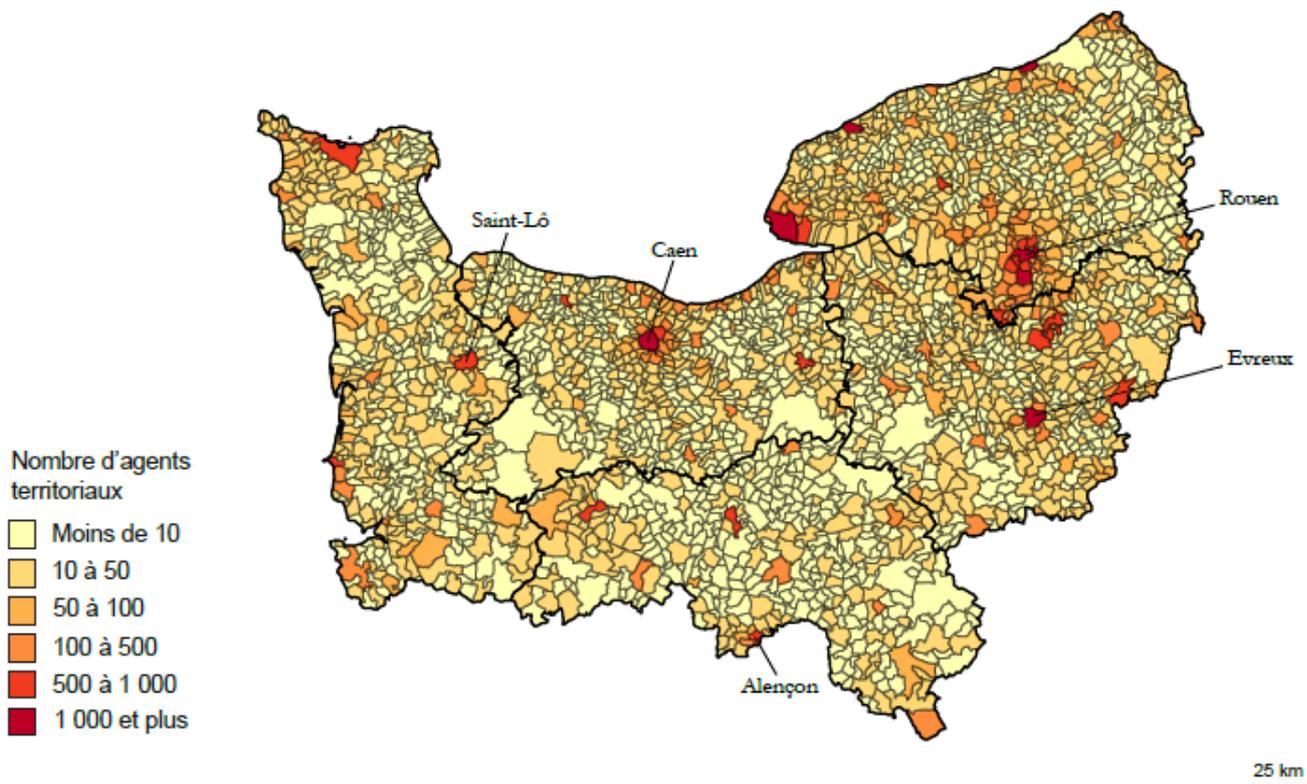
L'île s'étend sur 1 128 km² et compte 381,3 milles habitant.e.s. Elle ne concentre que 0,6 % de la population française. Fort-de-France est le chef-lieu de la Martinique.

Source : INSEE « La France et ses territoires » Edition 2015

- Un.e agent.e territorial sur deux est dans la filière technique, proportion qui est au-dessus de la moyenne nationale (45,4 %). En revanche, 3,9 % des territoriaux sont dans la filière sociale, taux qui est bien en-dessous de la moyenne nationale (9 %) ;
- Par type de collectivités : la part d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (39 %) est supérieure à la moyenne nationale (32,9 %) ;
- Les proportions d'agent.e.s territoriaux.ales de catégories A (7,6 %) et B (9,5 %) sont inférieures à la moyenne nationale, respectivement (9,3 % et 13,8 %).

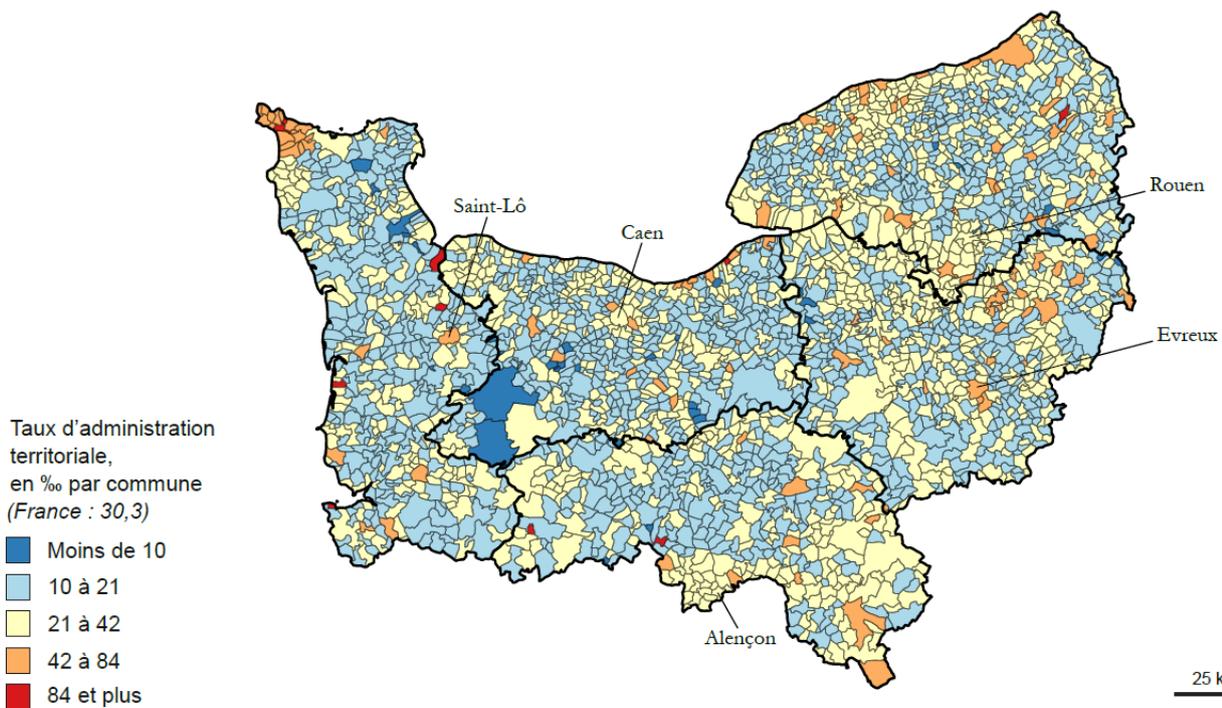
* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Martinique.

12. Normandie



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de la FPT, juin 2016



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT, juin 2016

Au 31 décembre 2013, la région Normandie compte 96 298 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 4 236 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 5,1 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 30 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux équivalent à celui observé nationalement (29,3 agent.e.s). Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (8,4 %) et le nombre d'agent.e.s de la FPT dans la FP (37,2 %) à l'échelle de la région sont légèrement supérieurs la moyenne nationale (7,7 % pour le poids de la FPT dans le salariat et 36,8 % pour le nombre d'agent.e.s de la FPT parmi l'ensemble des agent.e.s de la FP).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont concentré.e.s sur les chefs-lieux et Le Havre.

Le taux d'administration territoriale de la région Normandie est plus élevé dans les communes situées dans la pointe nord-ouest de la Manche.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la région :

- On constate une évolution des effectifs de 0,7 % entre 2012 et 2013, taux en-dessous de la moyenne nationale qui est de 2 % ;
- Un taux de féminisation légèrement au-dessus de la moyenne avec 61,4 % de femmes dans les effectifs de la région (contre 60,6 % au niveau national) ;
- Le taux d'agent.e.s territoriaux.ales de catégorie C (77,4 %) est supérieur à la moyenne nationale (76,2 %) ;
- 49,5 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont dans la filière technique, taux qui est au-dessus de la moyenne nationale (45,4 %). En revanche, 3,9 % des territoriaux sont dans la filière animation, taux qui est en-dessous de la moyenne nationale (5,6 %) ;

Normandie	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	3,3 millions
-Part dans la population française	5,1%
-Densité de population	111hab. /km ²
-Rang	9
-Taux d'urbanisation (2007)	63,3%
-Taux de chômage (2014)	10,2%
-Superficie	29 906 km ²
-PIB par hab.	26 939,762

La région Normandie est située dans la partie Nord-Ouest de la France. Elle est limitrophe des régions françaises Bretagne, Pays de la Loire, le Centre-Val de Loire et de l'Île-de-France au sud, de la région Hauts-de-France à l'Est. Le nord de la région Normandie est bordé par la Manche.

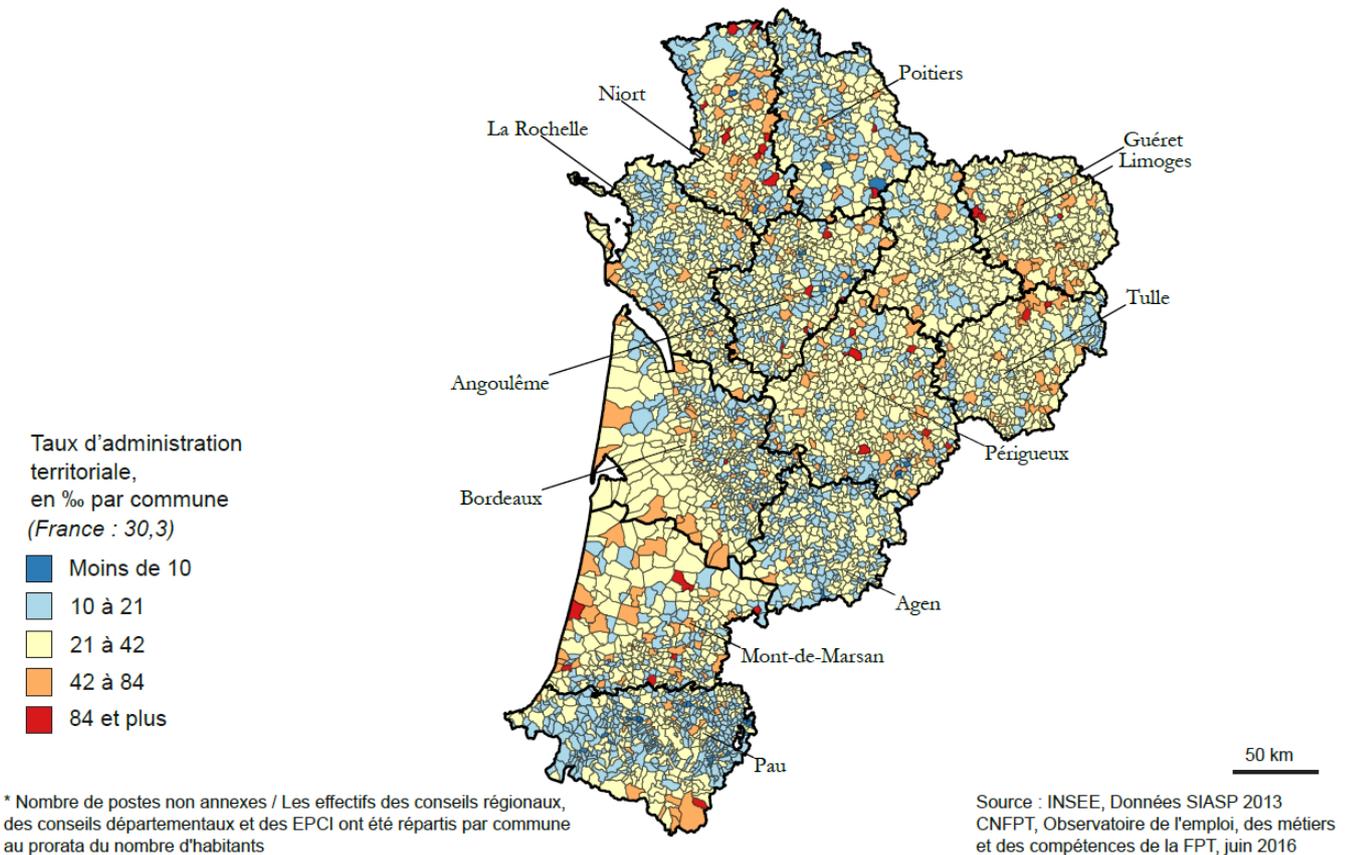
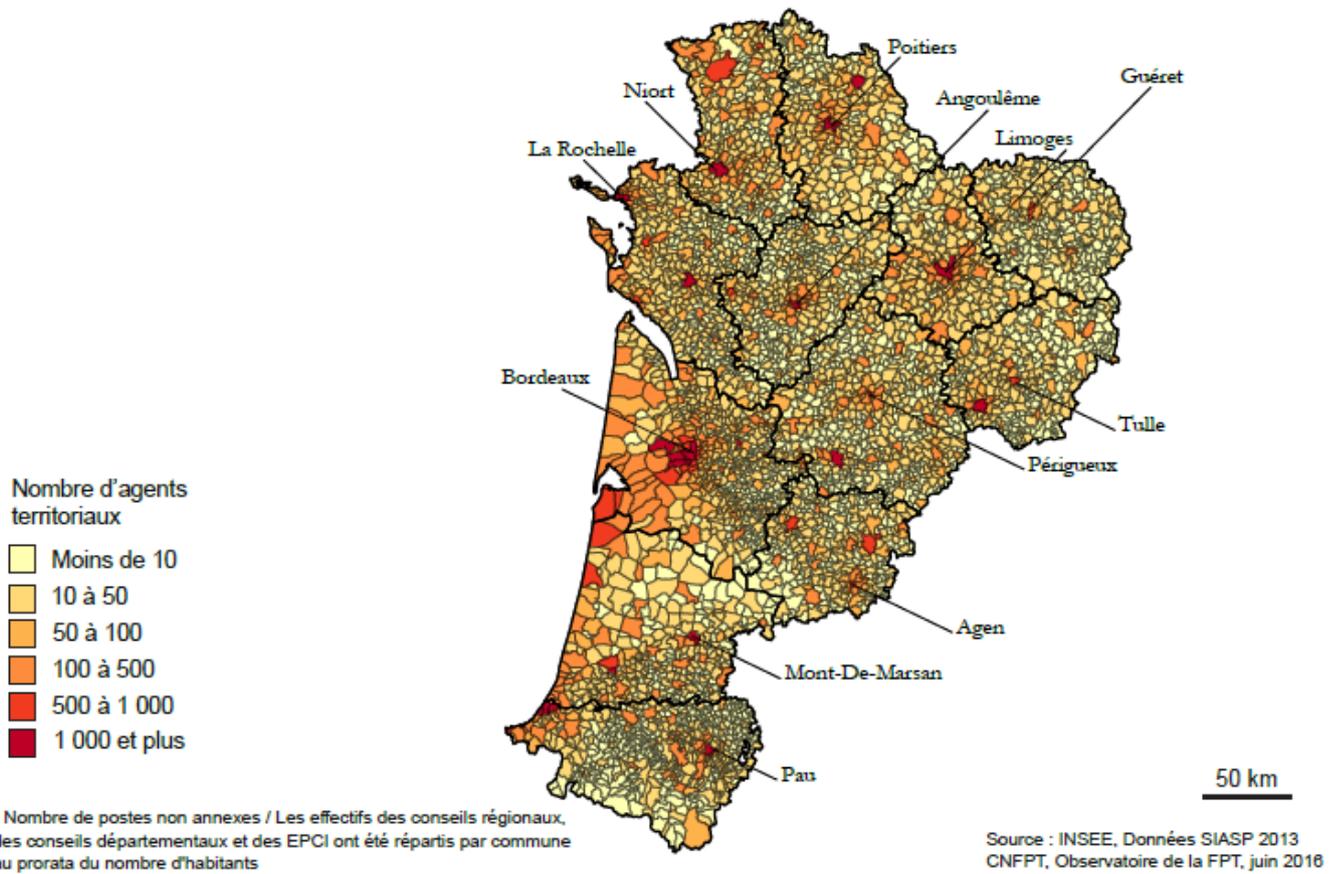
Elle regroupe les anciennes régions Basse-Normandie et Haute-Normandie. La région se compose de 5 départements, s'étend sur 29 906km² et compte 3,3 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 5,1 % de la population française. Rouen est le chef-lieu de la région.

Source : INSEE « La France et ses territoires » Edition 2015

- Par type de collectivités : la part d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (23,6 %) est inférieure à la moyenne nationale (32,9 %) ;
- Concernant la structure par âge, la région Normandie reste conforme à la moyenne nationale.

* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Normandie.

13. Nouvelle-Aquitaine



Au 31 décembre 2013, la région Nouvelle-Aquitaine compte 184 238 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 6 305 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 9,8 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 32,3 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux supérieur à la moyenne nationale (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (9,1 %) et le poids d'agent.e.s de la FPT dans la FP (38,8 %) à l'échelle de la région sont supérieurs à la moyenne nationale (respectivement 7,7 % et 36,8 %).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont regroupé.e.s sur les chefs-lieux, le littoral pacifique depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à l'embouchure de l'Adour au sud.

Le taux d'administration territoriale de la région Nouvelle-Aquitaine est plus considérable dans les communes localisées dans les Landes et la partie sud-ouest de la Gironde.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la région :

- On remarque une progression des effectifs de 2 % entre 2012 et 2013, taux dans la moyenne nationale (2 %) ;
- 77 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont titulaires, taux au-dessus de la moyenne nationale (74,5 %) ;
- Le taux d'agent.e.s de catégorie C (78,3 %) est légèrement supérieur à la moyenne nationale (76,2 %) ;
- 47,7 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont dans la filière technique, taux qui est légèrement au-dessus de la moyenne nationale (45,4 %) ;

Nouvelle-Aquitaine	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	5,8 millions
-Part dans la population française	8,9%
-Densité de population	69,3hab. /km ²
-Rang	4
-Taux d'urbanisation (2007)	65,1%
-Taux de chômage (2014)	9,6%
-Superficie	84 061 km ²
-PIB par hab.	27 007,618

La région Nouvelle-Aquitaine est située au sud-ouest de la France. Elle est limitrophe des régions françaises à l'Est de l'Occitanie et de l'Auvergne-Rhône-Alpes, au nord de la région Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, des régions espagnols du Pays basque, Navarre et d'Aragon au sud et de l'océan Atlantique à l'ouest.

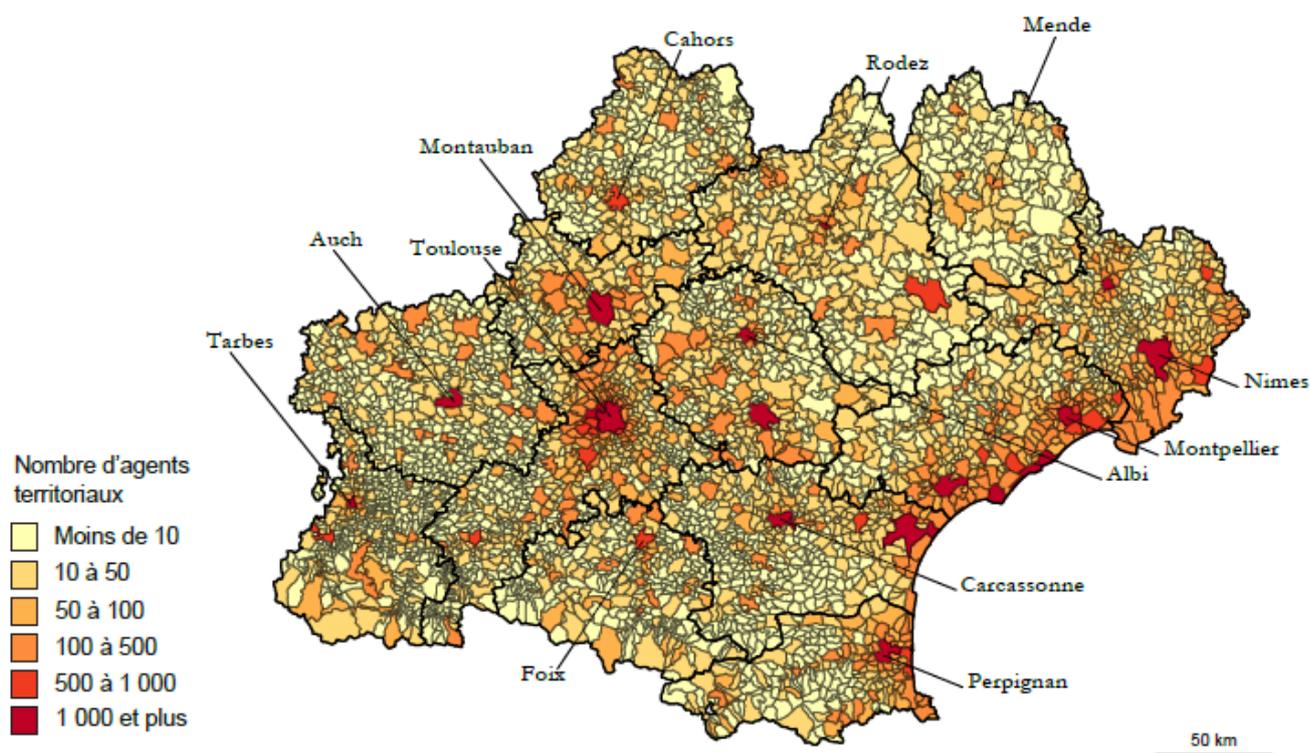
Elle regroupe les anciennes régions Aquitaine Poitou-Charentes et Limousin. La région se compose de 12 départements, s'étend sur 84 061km² et compte 5,8 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 8,9 % de la population française. Bordeaux est le chef-lieu de la région.

Source : INSEE « La France et ses territoires » Edition 2015

- Par type de collectivités : le poids d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (21 %) est inférieur à la moyenne nationale (32,9 %) ;
- Concernant la structure des âges et le taux de féminisation, la région Nouvelle-Aquitaine reste conforme à la moyenne nationale.

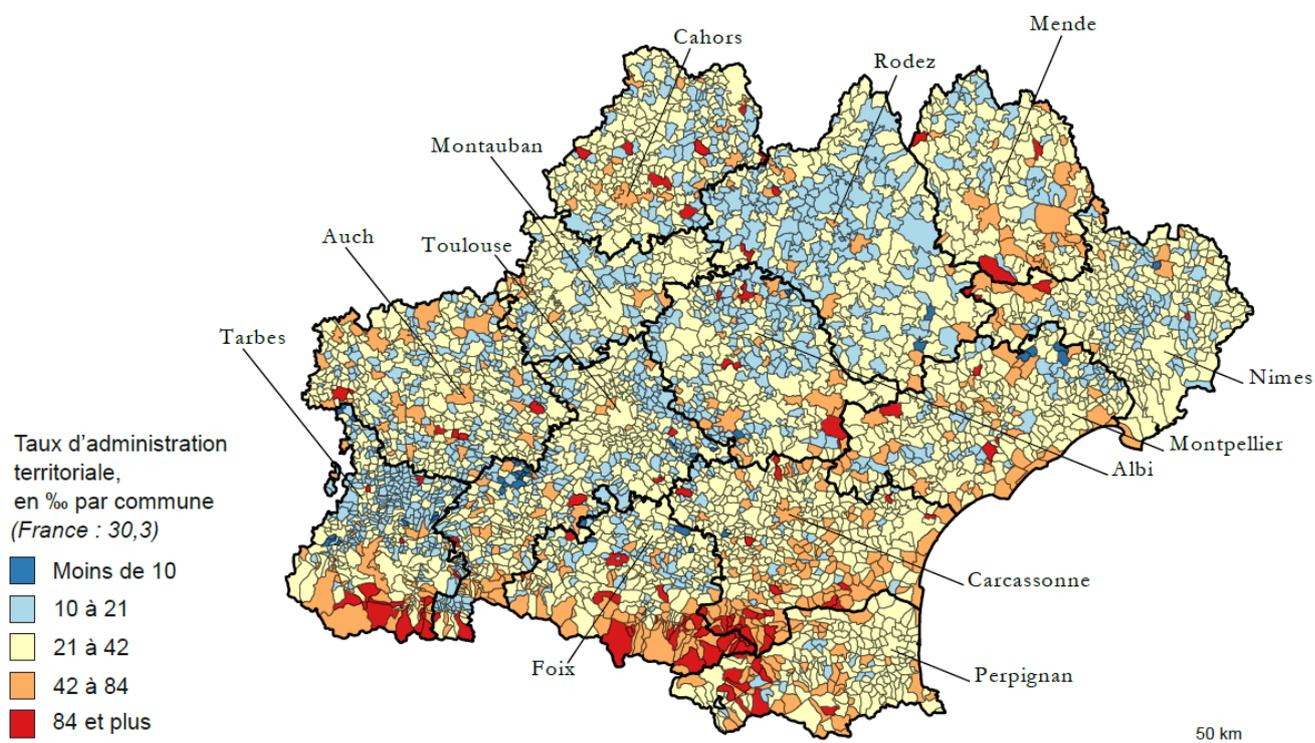
* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Nouvelle-Aquitaine.

14. Occitanie



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de la FPT, juin 2016



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT, juin 2016

Au 31 décembre 2013, la région Occitanie compte 186 772 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 5 463 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 9,9 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 33,5 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux supérieur à celui observé nationalement (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (9,9 %) et le nombre d'agent.e.s de la FPT dans la FP (41,1 %) à l'échelle de la région sont supérieurs aux moyennes nationales (7,7 % pour le poids de la FPT dans le salariat et 36,8 % pour le nombre d'agent.e.s de la FPT parmi l'ensemble des agent.e.s de la FP).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont concentré.e.s sur les chefs-lieux et dans les communes situées à l'est, le long de la Méditerranée jusqu'à Nîmes.

Le taux d'administration territoriale de la région Occitanie est plus élevé dans les communes situées dans la partie sud de la région, dans les Pyrénées.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la région :

- On constate une évolution des effectifs de 3 % entre 2012 et 2013, taux au-dessus de la moyenne nationale qui est de 2 % ;
- Un taux de féminisation légèrement en-dessous de la moyenne avec 59,2 % de femme dans la FPT de la région (contre 60,6 % au niveau national) ;
- 20,6 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont contractuel.le.s, taux qui est en dessous de la moyenne nationale (21,8 %) ;
- La proportion d'agent.e.s territoriaux.ales de catégorie A (78 %) est supérieure à la moyenne nationale (76,2 %)
- 47 % des agent.e.s territoriaux.ales de la région sont dans la filière technique, taux qui est au-dessus de la moyenne nationale (45,4 %). En revanche, 21,5 % des territoriaux sont dans la filière animation, taux qui est légèrement en-dessous de la moyenne nationale (22,7 %) ;
- Par type de collectivités : la part d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (24 %) est nettement inférieure à la moyenne nationale (32,9 %) ;

Occitanie	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	5,7 millions
-Part dans la population française	8,7%
-Densité de population	78,7 hab. /km ²
-Rang	5
-Taux d'urbanisation (2007)	73,6%
-Taux de chômage (2014)	12,1%
-Superficie	72 724 km ²
-PIB par hab.	26 743,548

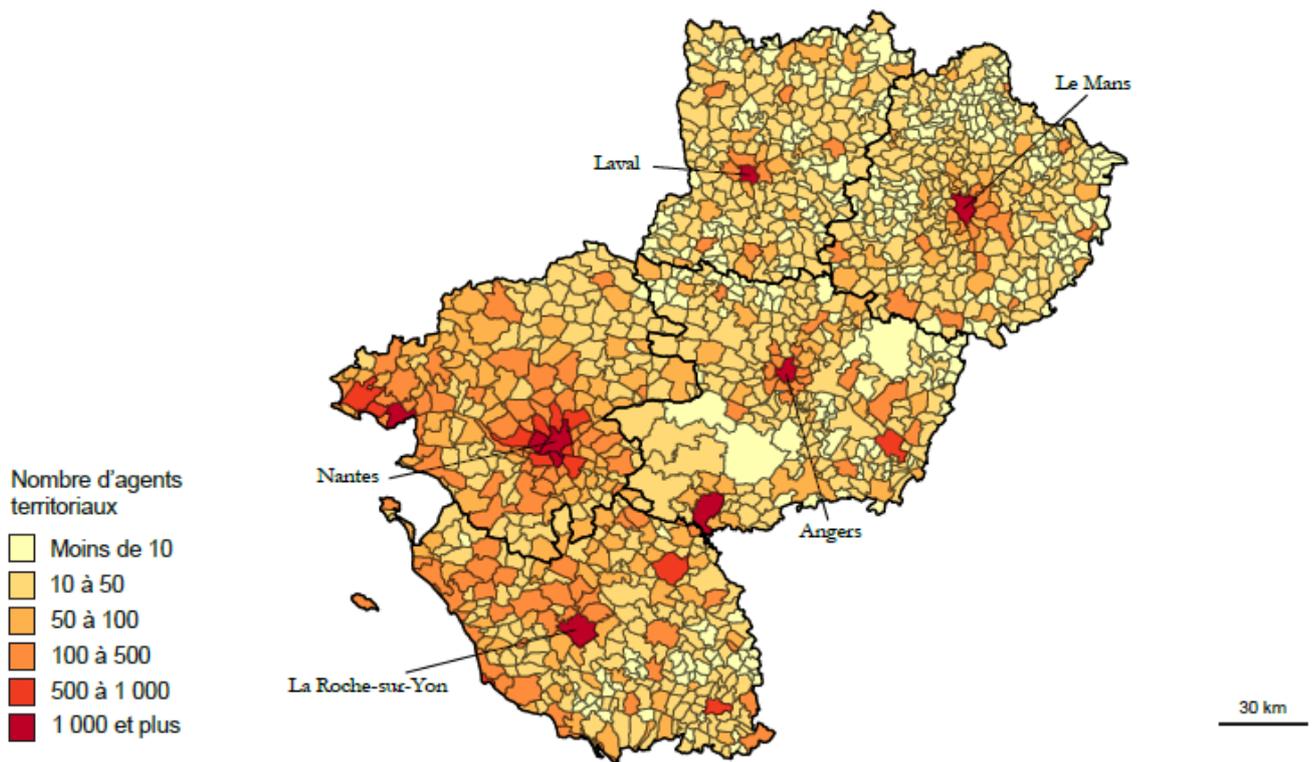
La région Occitanie est située au Sud de la France. elle est limitrophe des régions françaises Nouvelle-Aquitaine à l'ouest, Auvergne-Rhône-Alpes au nord, Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'est, des régions espagnols de Catalogne, d'Andorre et d'Aragon au sud. Elle possède une façade maritime donnant sur la mer méditerranée.

Elle regroupe les anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. La région se compose de 13 départements et deux métropoles (Toulouse et Montpellier). Elle s'étend sur 72 724 km² et compte 5,7 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 8,7% de la population française. Toulouse est le chef-lieu de la région.

Source : INSEE « La France et ses territoires » Edition 2015

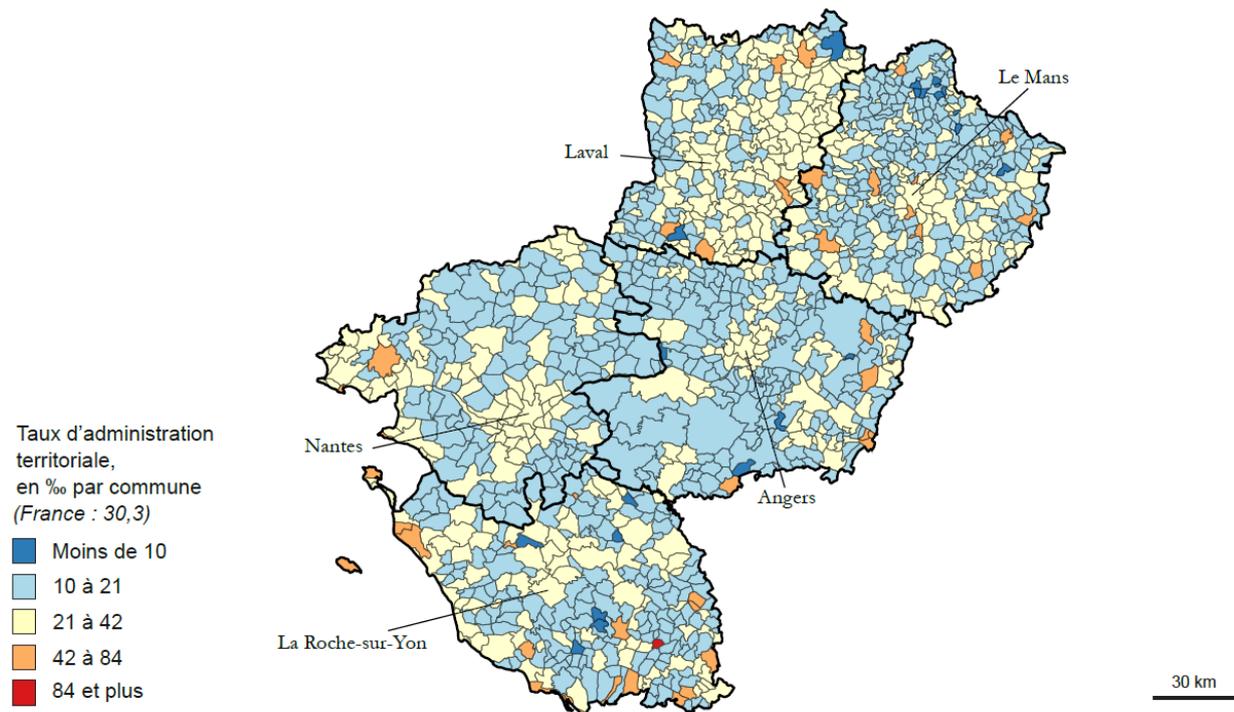
* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Occitanie.

15. Pays de la Loire



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT, juin 2016



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, Données SIASP 2013
CNFPT, Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT, juin 2016

Au 31 décembre 2013, la région Pays de la Loire compte 94 792 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 2 181 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 5 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 26,4 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux inférieur à celui observé nationalement (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (7 %) est inférieur à la moyenne nationale (7,7 %). Le nombre d'agent.e.s de la FPT dans la FP (36,5 %) à l'échelle de la région se situe dans la moyenne nationale (36,8 %).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont concentré.e.s sur les chefs-lieux. Le taux d'administration territoriale de la région Pays de la Loire est plutôt bas globalement.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la région :

- On constate une évolution des effectifs de 2,2 % entre 2012 et 2013, taux au-dessus de la moyenne nationale qui est de 2 % ;
- Un taux de féminisation au-dessus de la moyenne avec 62,3 % de femme dans la FPT (contre 60,6 % au niveau national) ;
- 8 agent.e.s territoriaux.ales de la région sur 10 sont titulaires, proportion qui est supérieure à la moyenne nationale (74,5 %). Inversement, contractuel.le.s (17,8%) et emplois aidés (2,3%) sont sous-représenté.e.s par rapport à la moyenne nationale avec respectivement (21,8% et 3,8%) ;
- La proportion d'agent.e.s territoriaux.ales de plus de 55 ans (17,8%) est légèrement inférieure à la moyenne nationale (19,5%) ;

Pays de la Loire	Selon l'INSEE
-Population au 1 ^{er} janvier 2014	3,6 millions
-Part dans la population française	5,6%
-Densité de population	115 hab. /km ²
-Rang	8
-Taux d'urbanisation (2007)	69,1%
-Taux de chômage (2014)	8,8%
-Superficie	32 082 km ²
-PIB par hab.	28 639,136

La région Pays de la Loire est située au Nord-Ouest de la France. Elle est limitrophe des régions françaises Bretagne et Normandie au Nord, La Nouvelle-aquitaine au sud, le Centre-Val de Loire à l'Est, et est bordée par le Golfe de Gascogne (océan Atlantique Nord) à l'ouest.

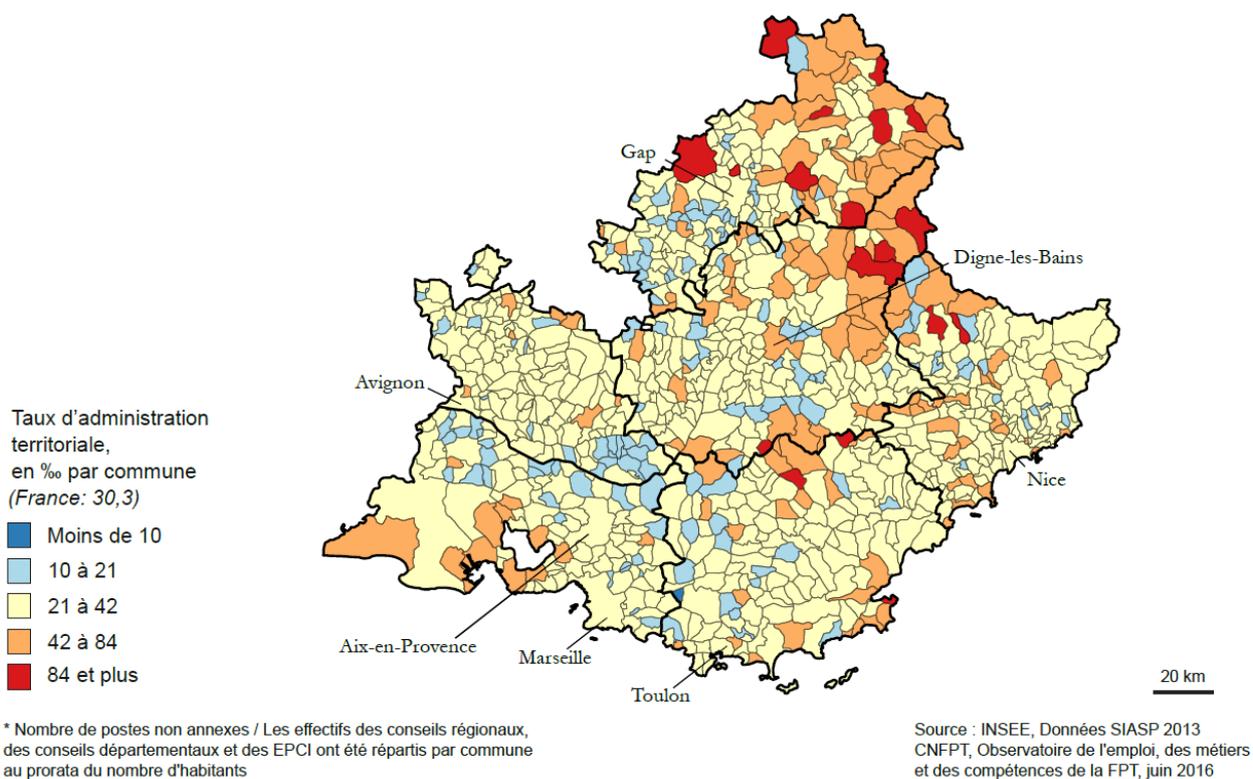
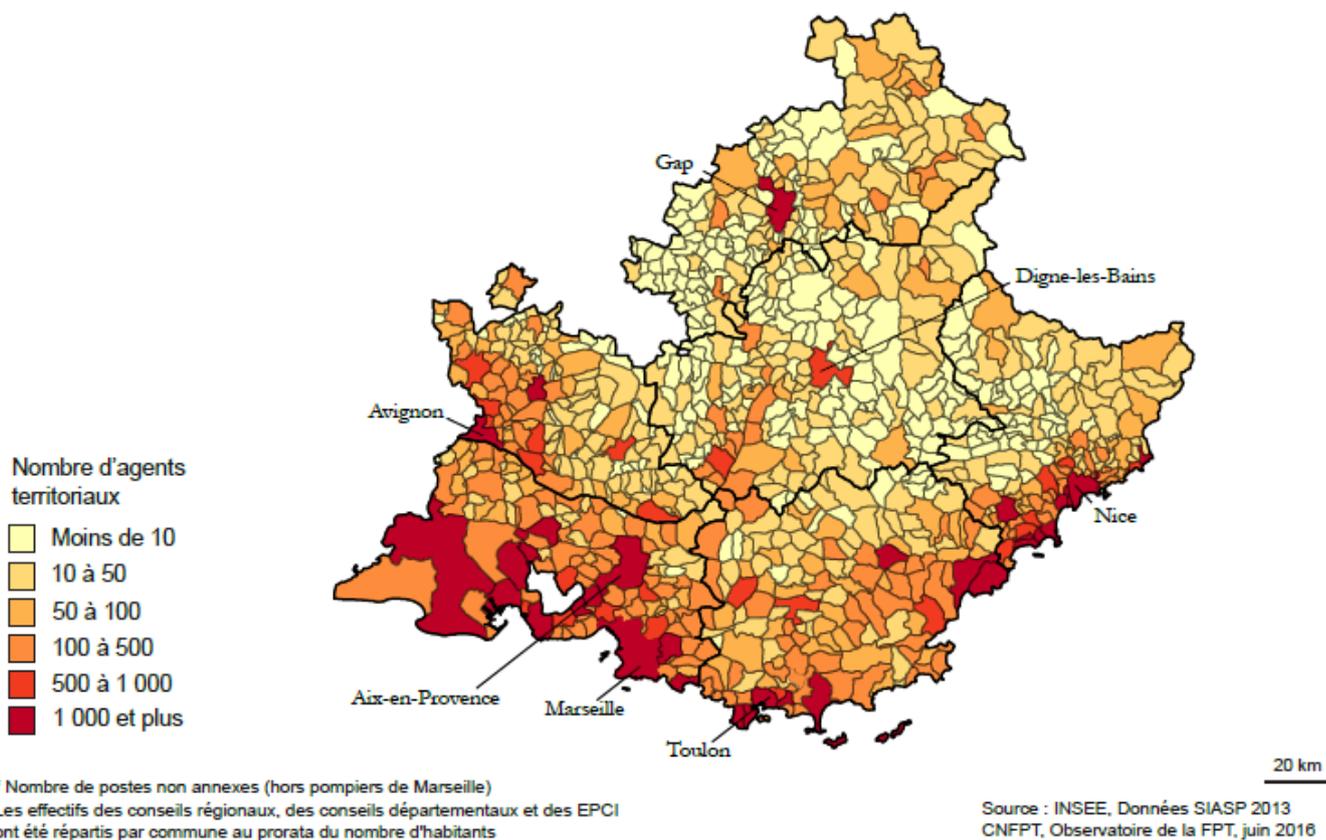
La région se compose de 5 départements, s'étend sur 32 639,1 km² et compte 3,6 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 5,6% de la population française. Nantes est le chef-lieu de la région.

Source : INSEE « La France et ses territoires » Edition 2015

- Par type de collectivités : la part d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (25,9%) est inférieure à la moyenne nationale (32,9 %) ;
- Concernant la répartition des agent.e.s territoriaux.ales par catégorie et par filière, la région Pays de la Loire reste conforme à la moyenne nationale.

* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Pays de la Loire.

16. Provence-Alpes-Côte d'Azur



Au 31 décembre 2013, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 163 118 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 1 414 collectivités et établissements publics territoriaux de la région. Ils représentent 8,7 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On compte ainsi 33,4 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux supérieur à celui observé nationalement (29,3 agent.e.s).

Le poids de la fonction publique territoriale dans le salariat (9,3 %) et la part d'agent.e.s de la FPT dans la FP (41,4 %) à l'échelle de la région sont au-dessus de la moyenne nationale (7,7 % pour le poids de la FPT dans le salariat et 36,8 % pour le nombre d'agent.e.s de la FPT parmi l'ensemble des agent.e.s de la FP).

Les agent.e.s territoriaux.ales de la région sont concentré.e.s sur les chefs-lieux et tout le long de la Méditerranée dans la partie sud de la région.

Le taux d'administration territoriale de la région PACA est plus élevé dans les communes situées dans la partie nord-est de la région.

Comparativement au national, voici les principales spécificités de la région :

- On constate une évolution des effectifs de 1,8 % entre 2012 et 2013, taux légèrement en dessous de la moyenne nationale qui est de 2 % ;
- Un taux de féminisation en-dessous de la moyenne avec 59 % de femmes pour la région (contre 60,6 % au niveau national) ;
- 8 agent.e.s territoriaux.ales de la région sur 10 sont titulaires, proportion qui est supérieure à la moyenne nationale (74,5 %). A l'inverse, les contractuel.le.s (17,2 %) et emplois aidés (1,9 %) sont sous-représenté.e.s par rapport à la moyenne nationale avec respectivement 21,8% et 3,8%;

Provence-Alpes-Côte d'Azur Selon l'INSEE

-Population au 1 ^{er} janvier 2014	4,9 millions
-Part dans la population française	7,5%
-Densité de population	158,1hab. /km²
-Rang	7
-Taux d'urbanisation (2007)	94,3%
-Taux de chômage (2014)	11,6
-Superficie	31 400km ²
-PIB par hab.	30 687,932

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est située dans la partie sud-est de la France. Elle est limitrophe des régions françaises Auvergne-Rhône-Alpes au Nord, de la région Occitanie à l'ouest, de la région italienne de la vallée du piémont à l'Est et est bordée par la mer méditerranée au sud.

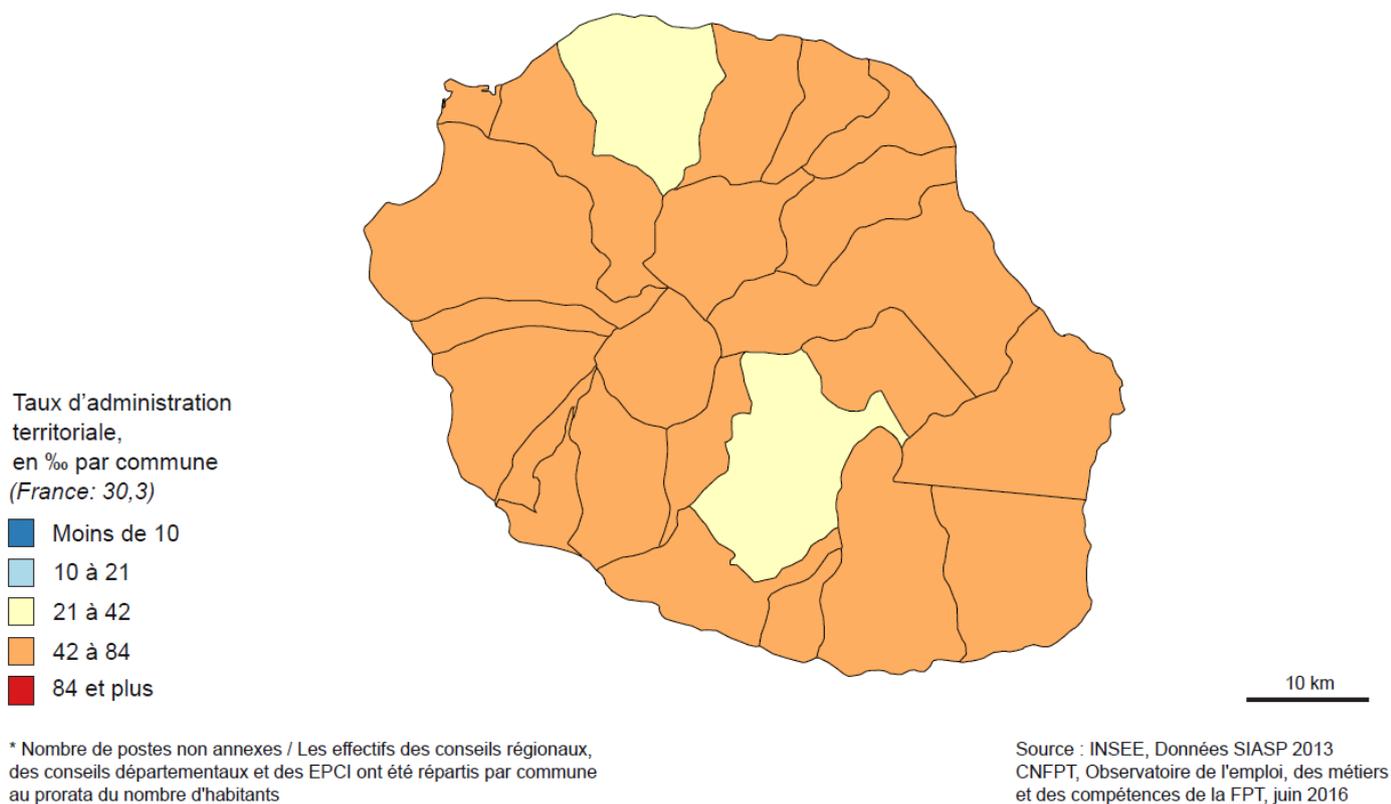
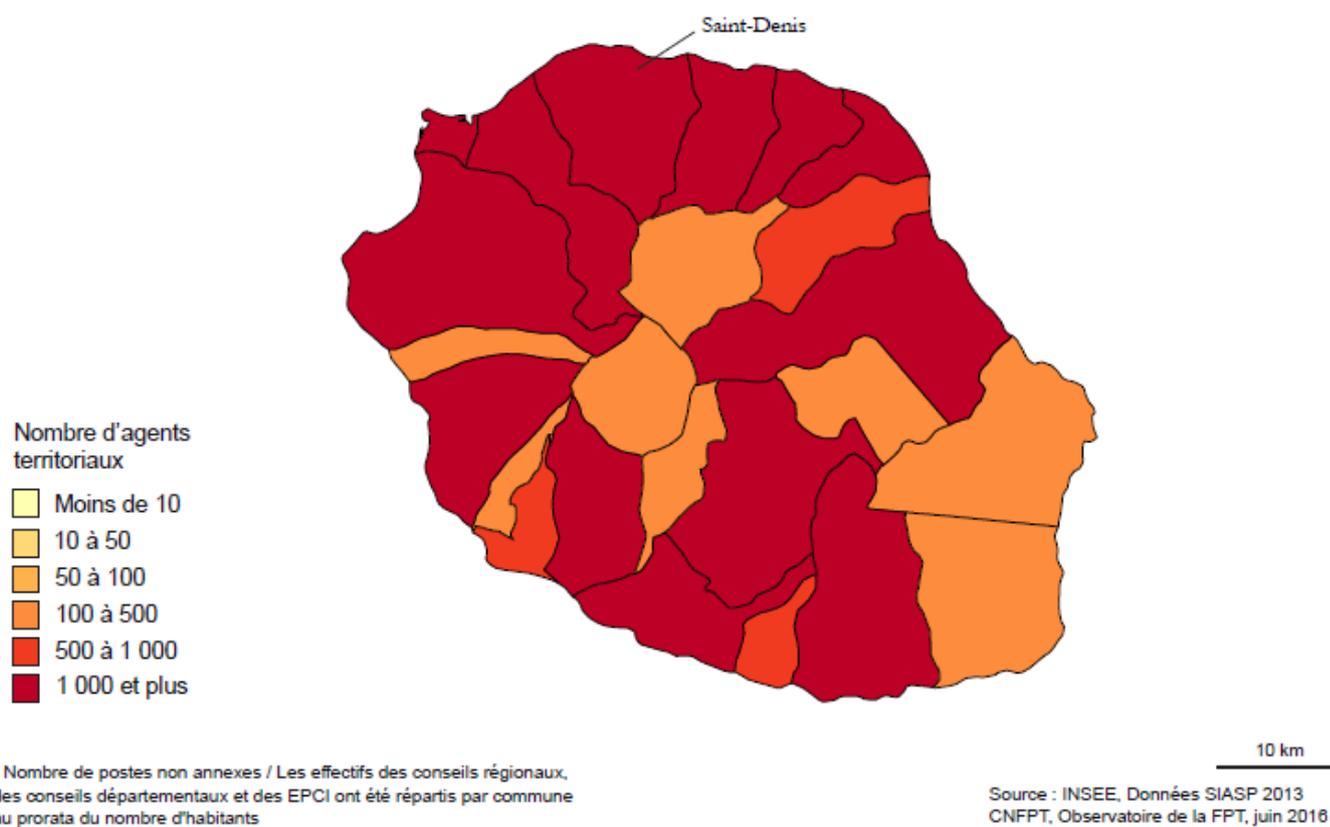
La région se compose de 6 départements, d'une métropole (Marseille), s'étend sur 31 400 km² et compte 4,9 millions d'habitant.e.s. Elle concentre 7,5% de la population française. Marseille est le chef-lieu de la région.

Source : INSEE « La France et ses territoires » Edition 2015

- La proportion d'agent.e.s territoriaux.ales de plus de 55 ans (20,8 %) est supérieure à la moyenne nationale (19,5%) ;
- Par type de collectivités : la part d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (45,3 %) est supérieure à la moyenne nationale (32,9 %). La proportion est inférieure pour tous les autres types de collectivités, notamment pour les communes de moins de 10 000 habitant.e.s (15,1 % contre 21,7 %) ;

* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013. Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : PACA.

17. Réunion



Au 31 décembre 2013, la Réunion recense 39 536 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 69 collectivités et établissements publics territoriaux. Ils représentent 2,1 % de l'ensemble des agent.e.s territoriaux.ales.

On recense ainsi 47,4 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux supérieur à la moyenne nationale (29,3 agent.e.s). La part de la fonction publique territoriale dans le salariat (16,8 %) et le poids de la FPT dans la FP (44,8 %) sont largement supérieures aux moyennes nationales (respectivement 7,7 % et 36,8 %).

Les agent.e.s territoriaux.ales réunionnais.e.s sont uniformément réparti.e.s sur l'ensemble de l'île et sont particulièrement présent.e.s sur la partie nord de l'île.

De la même manière, le taux d'administration territoriale de la Réunion est élevé dans l'ensemble des communes de l'île à l'exception d'une commune au nord et d'une commune au sud (Saint-Denis et le Tampon).

Comparativement au national, voici les principales spécificités de réunionnaises :

- On remarque une progression des effectifs de 10,4 % entre 2012 et 2013, taux amplement au-dessus de la moyenne nationale qui est de 2 % ;
- 34,8 % des agent.e.s territoriaux.ales de la Réunion sont titulaires, taux considérablement en-dessous de la moyenne nationale (74,5 %). A l'inverse les poids des contractuel.les (43 %) et des emplois aidés (22,1 %) sont largement supérieurs aux moyennes nationales (respectivement 21,8 % et 3,8 %) ;
- Le taux d'agent.e.s de catégorie C (82 %) est au-dessus du niveau national (76,2 %) ;

La Réunion Selon l'INSEE

-Population au 1 ^{er} janvier 2014	845 milles
-Part dans la population française	1,3%
-Densité de population	337,5hab. /km²
-Rang	
-Taux de chômage (2013)	28,2%
-Superficie	2 504km ²
-PIB par hab.	20 738,105

La Réunion est à la fois région et département (mono département) de l'outre-mer français. Elle est située dans l'océan indien, dans l'archipel des Mascareignes à environ 700 km à l'est de Madagascar et à 170 km au sud-ouest de l'île Maurice. Elle est à environ 9 217 km de la France métropolitaine.

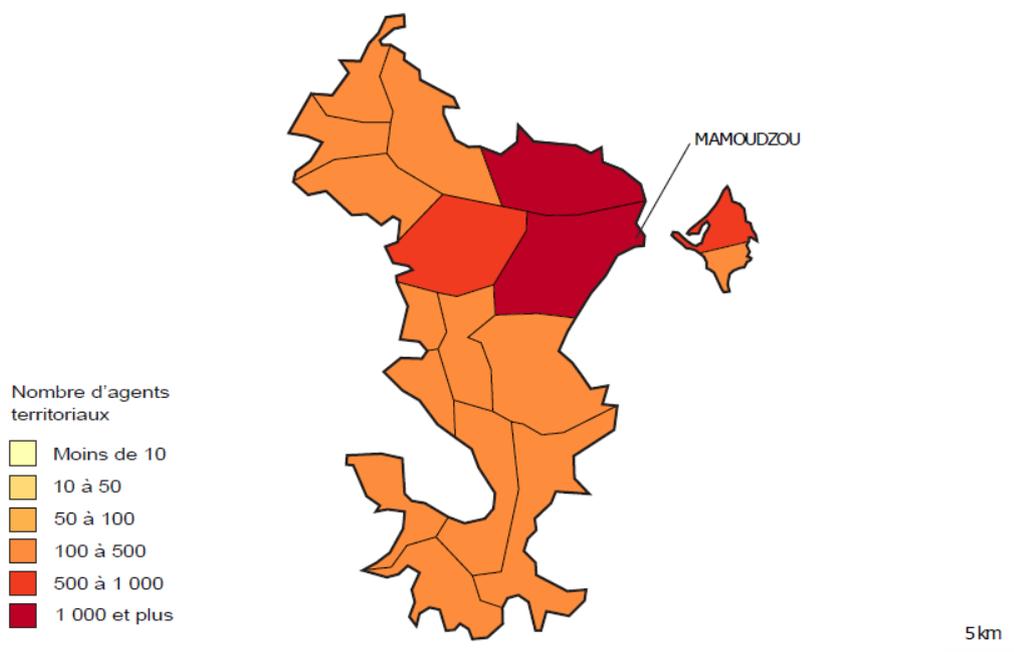
L'île s'étend sur 2 504km² et compte 845 000 habitant.e.s. Elle ne concentre que 1,3 % de la population française. Saint-Denis est le chef-lieu de la Réunion. L'île de la Réunion est une île volcanique. Le Piton de la fournaise, situé dans le sud-est de l'île est un des volcans les plus actifs du monde.

Source : INSEE « La France et ses territoires » Edition 2015

- Par type de collectivités : la proportion d'agent.e.s territoriaux.ales dans les communes de plus de 10 000 habitant.e.s (53,3 %) est amplement au-dessus de la moyenne nationale (32,9 %), soit +21 points. En revanche les structures intercommunales (5,3 %) sont en-dessous de la moyenne nationale (14,7 %) soit -9 points ;
- Un taux de féminisation inférieur à la moyenne avec 50,5 % de femme dans la FPT de l'île (contre 60,6 % au niveau national) ;
- Concernant la structure des âges et par filière, la Réunion reste conforme à la moyenne nationale.

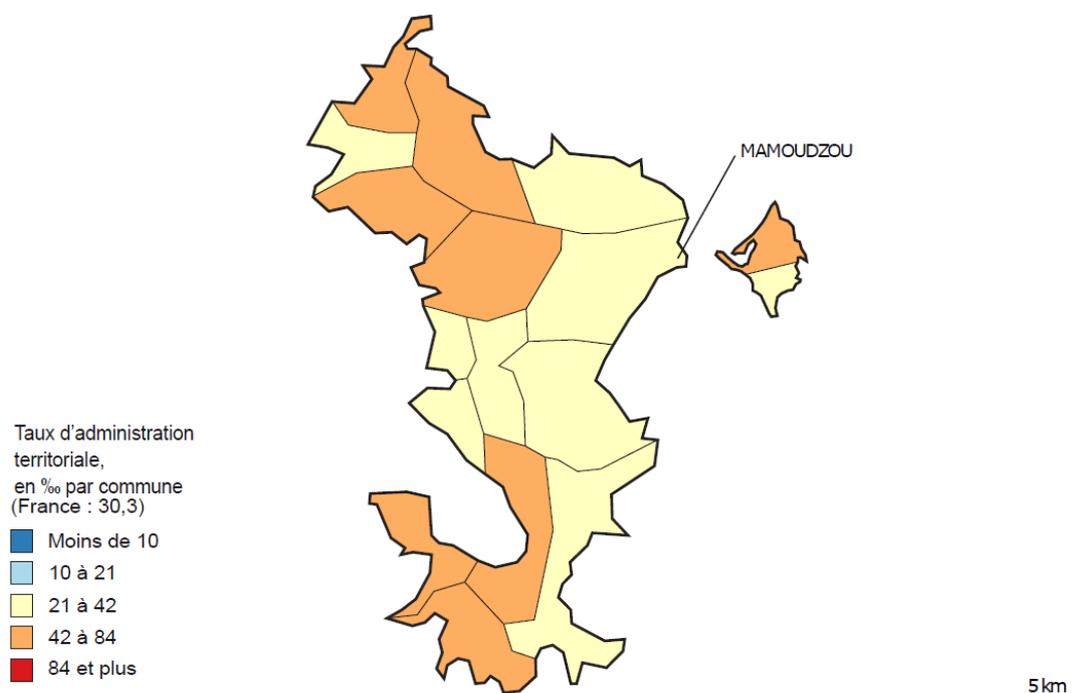
* Source : INSEE, SIASP au 31 décembre 2013.
Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT. Tableau de bord régional : Réunion.

18. Mayotte



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, enquête sur les métiers territoriaux au premier janvier 2017
CNFPT, Observatoire de la FPT, juin 2017



* Nombre de postes non annexes / Les effectifs des conseils régionaux, des conseils départementaux et des EPCI ont été répartis par commune au prorata du nombre d'habitants

Source : INSEE, enquête sur les métiers territoriaux au premier janvier 2017
CNFPT, Observatoire de la FPT, juin 2017

Attention : N'étant pas présentes dans SIASP, les données de Mayotte proviennent d'une enquête régionale menée par l'observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT pour des effectifs référencés au 1^{er} Janvier 2017.

Au 31 décembre Au 1^{er} Janvier 2017, Mayotte recense 8 943 agent.e.s territoriaux.ales, tous statuts confondus, qui travaillent dans les 41 collectivités et établissements publics territoriaux.

On recense ainsi 42,1 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s, taux supérieur à la moyenne nationale en 2013 (29,3 agent.e.s).

Les agent.e.s territoriaux.ales de mahorais.e.s sont uniformément réparti.e.s sur l'ensemble de l'île et sont particulièrement présent.e.s sur la partie nord-est de l'île, notamment à Mamoudzou.

En revanche, le taux d'administration territoriale de Mayotte est globalement plus élevé au sud-ouest et au nord-est de de l'île.

Comparativement aux données nationales issues de SIASP 2013, voici les principales spécificités de Mayotte en 2017:

- Un taux de féminisation en-dessous de la moyenne avec 52 % de femmes parmi les effectifs (contre 60,6 % au niveau national) ;
- 57 % des agent.e.s territoriaux.ales mahorais.e.s sont titulaires, taux largement en-dessous de la moyenne nationale (74,5 %). Les contractuel.les sont deux fois moins important.e.s que la moyenne nationale (9,9 % contre 21,8 %). En revanche, la part des emplois aidés est environ neuf fois plus importante à Mayotte (33,1%) qu'à l'échelle nationale (3,8 %).

Mayotte	Selon l'INSEE
---------	---------------

-Population au 1 ^{er} janvier 2014	214,7 milles
-Densité de population	574 hab. /km ²
-Rang	
-Taux de chômage (2013)	19,5 %
-Superficie	374 km ²

Mayotte est un département de l'outre-mer français. Elle est constituée d'un ensemble d'île dans l'océan indien.

Les deux îles principales sont Grande-Terre et Petite-Terre.

Mayotte s'étend sur 374 km² et compte 241 700 habitant.e.s. Le chef-lieu officiel est Dzaoudzi mais le siège du conseil départemental et la préfecture se situent à Mamoudzou, ville la plus peuplée de Mayotte.

Source : INSEE « La France et ses territoires »Edition 2015

- Par type de collectivités : Plus de quatre agent.e.s sur dix travaillent dans des organismes départementaux (42,4 %). À l'échelle nationale, les effectifs des organismes départementaux et régionaux ne représentent que 23,6 % des effectifs. En revanche, les structures intercommunales (4,9 %) sont en-dessous de la moyenne nationale (14,7 %).

* Source : Enquête sur les métiers territoriaux 2017 .Traitement : observatoire de l'emploi des métiers et des compétences de la FPT.

Méthodologie

1. Indicateurs retenus

La cartographie régionale modélise les effectifs et le taux d'administration par commune pour chaque région administrative selon le nouveau découpage des régions au 1^{er} janvier 2016.

2. Sources (SIASP, RP...)

Deux sources de données ont été utilisées pour la réalisation de ces cartes, les données issues du système d'information sur les agent.e.s des services publics (SIASP) au 31 décembre 2013 et les données du recensement de la population en 2013 (RP 2013).

Les données issues du système d'information SIASP

Le SIASP s'inscrit, à l'INSEE, dans le contexte de l'élaboration, au sein du Système d'Information sur l'Emploi et les Revenus d'Activité, d'un socle annuel et trimestriel d'emploi et de revenus constitué par la synthèse de sources administratives. Conformément aux recommandations d'Eurostat, le système d'information sur l'emploi et les rémunérations repose sur la mobilisation de sources administratives, que ce soit dans le secteur privé ou dans le secteur public. Dans le système d'information sur la fonction publique, les sources administratives viennent se substituer aux enquêtes déclaratives auprès des employeurs anciennement mobilisées, sujettes parfois à certaines imprécisions ou incohérences ou bien à des lacunes du fait de leur caractère non obligatoire. C'était notamment le cas de l'enquête auprès des établissements de la fonction publique territoriale (enquête Colter de l'Insee) supprimée à l'issue de l'exercice 2008.

Le nouveau système d'information sur la fonction publique, conçu et produit par l'Insee à partir de l'exercice 2009, recense à la fois les données sur l'emploi et sur les rémunérations des agent.e.s des trois fonctions publiques, dans une dimension nationale mais aussi territoriale détaillée. Il couvre les besoins structurels (données annuelles) mais aussi les besoins

conjoncturels (données trimestrielles). Il vise à assurer la meilleure comparabilité possible et une cohérence maximale en matière de conditions d'emploi et de revenus entre les salariés des trois fonctions publiques, tout en permettant des comparaisons public-privé. Enfin, il a vocation à appréhender les trajectoires individuelles (dimension longitudinale), dans une problématique d'analyse des carrières salariales.

Les informations consolidées, issues de données individuelles relatives à chaque salarié déclarées par l'établissement employeur, permettent une meilleure comptabilisation des salariés (pas de double compte, possibilité de repérer les personnes exerçant plusieurs emplois salariés dans les fonctions publiques), une caractérisation plus précise de(s) emploi(s) occupé(s) et une évaluation de l'ensemble des rémunérations du salarié dans les trois fonctions publiques.

Le champ couvert et les notions utilisées

Le champ couvre les personnels titulaires, contractuel.le.s et emplois aidés, en **postes actifs principaux et secondaires non annexes**, de l'ensemble des collectivités territoriales et de leurs établissements publics (Régions, Départements, SDIS, Communes et établissements communaux, Etablissements publics intercommunaux, Centres de gestion, SIVOM, SIVU, Syndicats mixtes et tout autre établissement public local).

Cette étude couvre tout le territoire national hors Mayotte.

En raison de leurs statuts particuliers, le personnel des administrations locales de Paris et les pompiers de Marseille ne sont pas pris en compte dans cette étude. Les effectifs du CNFPT ne sont pas non plus pris en compte du fait de leur entière localisation à Paris.

Notions utilisées pour SIASP :

Poste principal/secondaire : D'après l'INSEE, c'est le poste de l'agent.e le mieux rémunéré, lorsque l'agent.e occupe un deuxième poste moins rémunéré, il est considéré comme poste secondaire.

Poste annexe/non annexe : D'après l'INSEE, un poste est dit non annexe lorsque le salaire dépasse un certain montant (le salaire net de la période est supérieur à 3 fois le SMIC mensuel net) ou que le volume d'heures travaillées est suffisant (la durée de la période est supérieure à 30 jours et le nombre d'heures de la période est supérieur à 120 heures et le nombre d'heures travaillées par jour au cours de la période est supérieur à 1,5 heure). Dans le cas contraire, le poste est dit annexe.

Les données issues du RP 2013

L'utilisation du recensement de la population par commune nous permet, dans un premier temps, de calculer le taux d'administration quel que soit le niveau géographique et, dans un deuxième temps, de répartir les effectifs territoriaux de collectivités, ayant un champ d'action supérieur au niveau géographique représenté, au prorata du poids des niveaux géographiques concernés.

3. Méthodologie utilisée pour la cartographie

Les collectivités territoriales possèdent parfois une structure siège et des antennes. Pour ces dernières, on ne connaît pas leurs effectifs qui sont additionnés à ceux du siège. Certaines zones sont donc surreprésentées du fait que le siège y est domicilié.

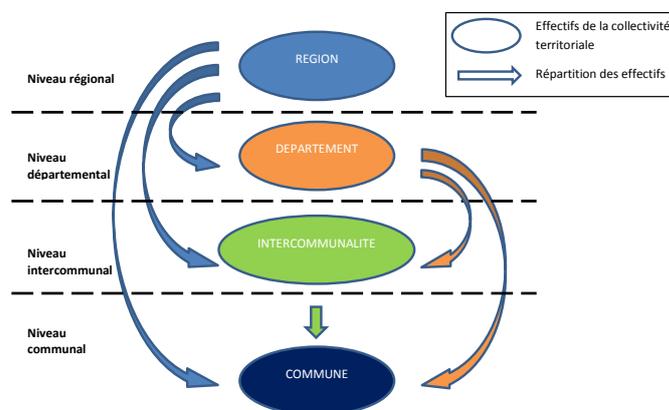
Pour chaque échelle de représentation, les agent.e.s des collectivités concernées sont donc répartis proportionnellement en fonction du nombre d'habitant.e.s de la zone concernée. Et cela afin d'appréhender au mieux la répartition des agent.e.s territoriaux.ales sur le territoire.

Ainsi, les effectifs des Régions, des SDIS, des Départements et des EPCI à fiscalité propre ont été ventilés proportionnellement au poids de la commune dans ces différentes strates (régionale, départementale et intercommunale).

Seuls les effectifs des syndicats intercommunaux n'ont pas été répartis selon les communes du périmètre. Ils se concentrent dans la commune siège.

Ainsi :

Effectifs finaux par commune = Effectifs de la commune + Effectifs de l'intercommunalité répartis au prorata du poids de la commune dans l'intercommunalité + Effectifs des SDIS répartis au prorata du poids de la commune dans le département + Effectifs du Département répartis au prorata du poids de la commune dans le département + Effectifs de la Région répartis au prorata du poids de la commune dans la région.



Publication réalisée et diffusée par l'observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale

Directeur de publication : François Deluga / Co-directeur de la publication : Jacques Goubin

Rédacteur en chef : Mohamed Amine

Rédacteurs : Arthur Babelon, Jérôme Broquet, Sounda Ali et Alexandre Floury

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI, DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
80, RUE DE REUILLY – CS 41232 – 75578 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 55 27 44 00 – FAX : 01 55 27 44 01
WWW.CNFPT.FR
